



L'année 2019 a été marquée par l'implication sans faille des agents et des élus du territoire afin d'offrir aux usagers un service public adapté à leurs besoins dans le cadre des compétences de la vie quotidienne tel que le service de l'eau ou des déchets.

En 2019, l'Agglo a conforté le déploiement du Plan Odyssée, pour l'amélioration de la qualité des accueils sur l'ensemble des sites de la collectivité (gestion des abonnés, service du droit des sols, Maison du Parc d'Isle, Agglo J'écoute...). Nous avons aussi beaucoup avancé sur le plan de l'enseignement supérieur avec l'adoption d'un schéma local et une progression du nombre d'étudiants.

L'Agglo a également poursuivi ses actions en faveur de la cohésion communautaire avec les ateliers itinérants dans les communes et l'implication des usagers dans le Conseil de développement. Être à l'écoute des préoccupations des habitants du Saint-Quentinois, c'est aussi améliorer leur quotidien en développant de nouveaux projets ambitieux et rayonnants au-delà des limites intercommunales.

En 2019, ce sont 21,3 millions d'euros qui ont été investis pour la mise en valeur des pépites du territoire : l'extension du Parc animalier, l'aménagement du Pôle mécanique de la Clef des Champs, la poursuite des travaux de requalification des réseaux d'eau et d'assainissement, la rénovation de la piscine Jean Bouin, la réalisation d'une étude portant sur le renouveau du tourisme fluvial, et toujours le soutien à l'innovation et l'accompagnement des forces vives du territoire.

Ces projets sont également menés dans le but d'accroître l'attractivité du territoire, tout en préservant le patrimoine culturel et naturel riche de l'agglomération, qu'il convient de protéger et de préserver.

C'est dans ce cadre que l'Agglo a engagé en 2019 l'élaboration de la stratégie territoriale du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui fixera pour les années à venir, en lien avec les acteurs socio-économiques, les grands axes stratégiques en matière de transition énergétique, écologique et d'adaptation au changement climatique.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement Xavier Bertrand, Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois de 2017 à 2020, pour sa confiance et son accompagnement constant.

Retrouvez dans ce rapport annuel d'activités l'ensemble des actions réalisées par l'Agglo du Saint-Quentinois.

Frédérique MACAREZ

Maire de Saint-Quentin

Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois















INTRODUCTION 4

UNE AGGLO INNOVANTE

TOUJOURS PLUS PROCHE DE SES USAGERS

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 10

L'aménagement, l'urbanisme et l'habitat II L'enseignement supérieur 14 Le transport et la mobilité 15 Le développement économique 17 Le territoire et la ruralité 23

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE 26

Le développement durable 27 Les déchets ménagers et assimilés 31 L'environnement et le patrimoine naturel 35 L'eau et l'assainissement 40 Le tourisme 42

COHÉSION SOCIALE 46

L'implication des usagers 47 La politique de la ville 48 L'aire d'accueil des gens du voyage 53

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES 54

Les équipements culturels et de la petite enfance 55 Les structures de sport et de loisirs 58

LE RAPPORT FINANCIER DE L'AGGLO 64







O - LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS EXERCE LES COMPÉTENCES :

EN MATIÈRE DE **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Les actions de développement économique ; la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; la promotion du tourisme, les 7 zones d'activités économiques.

EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Schéma de cohérence territoriale ; plan local d'urbanisme ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité ; plan local d'urbanisme intercommunal ; schéma de cohérence territorial.

EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; action en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ; bonus énergie ; aides.

EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE LA VILLE

Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ; point info habitat ; coordination des aides de l'Anah.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Depuis le ler janvier 2018.

L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DES DÉCHETS ASSIMILÉS

LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET **L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE**

d'intérêt communautaire et la création. l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire. Dans le cadre de cette compétence, les voiries d'intérêt communautaire sont en cours de transfert aux communes concernées.

L'ASSAINISSEMENT

L'EAU

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'**ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**

LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE L'Agglo exerce également un certain nombre de compétences supplémentaires telles que la gestion et l'entretien du lotissement de Clastres, la gestion de certains ALSH, la gestion de la réserve naturelle des marais d'Isle et de ses abords, la gestion du Parc d'Isle, la valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées

02 - L'AGGLO, TOUJOURS PLUS PROCHE DE SES USAGERS AVEC LA POURSUITE DU PLAN ODYSSÉE

L'Agglo a conforté en 2019 son engagement dans sa démarche qualité en poursuivant le déploiement du Plan Odyssée visant à améliorer la qualité des accueils sur tous les sites de la collectivité que sont les pôles administratifs, les piscines, le Parc d'Isle, le Pôle mécanique de la Clef des Champs, l'accueil téléphonique unique avec Agglo j'écoute mais aussi toutes les démarches en ligne.

LA FORMATION

« AMBASSADEURS DE L'AGGLO »
POUR TOUS LES AGENTS DE L'AGGLO

Il est important pour l'Agglo de développer une culture commune de l'accueil.

Ainsi. au cours de l'année 2019, tous les agents de l'Agglo sans exception, qu'ils soient administratifs ou techniques, ont suivi une formation-action adaptée à leur métier afin de les sensibiliser et les faire travailler sur la qualité d'accueil des usagers et l'image de l'Agglo qu'ils portent chaque jour. Les formations se sont étalées sur à peine 6 mois pour former près de 500 agents. L'objectif est que chaque nouvel agent arrivant dans la collectivité soit sensibilisé à la qualité d'accueil dans le cadre de son intégration.



LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DDRH) CERTIFIÉE ISO 9001

Après plusieurs mois de travail préparatoire. la DDRH de l'Agglo a obtenu en septembre 2019 la certification ISO 9001 version 2015 délivrée par la société AFNOR.

Cette norme concrétise les exigences relatives au système de management de la qualité.

Elle entérine le travail de toute l'équipe de la Direction du Développement des Ressources Humaines de l'Agglo, amorcé depuis octobre 2018. Cela témoigne de l'efficacité du système de management de la qualité de notre collectivité. Le seul but de l'Agglo est de gagner en efficacité et de faire de la satisfaction de ses agents et de ses usagers, une priorité.

Cette démarche d'amélioration continue des processus de l'Agglo du Saint-Quentinois s'est poursuivie puisque d'autres services de l'Agglo ont à leur tour initié la refonte et l'amélioration de leur fonctionnement interne en vue d'obtenir leur certification ISO 9001 courant 2020.





L'ÉTUDE DES PARCOURS USAGERS DE L'AGGLO

En 2019, l'étude des parcours usagers de l'Agglo a été lancée pour le Parc d'Isle, les piscines et le pôle mécanique de la Clef des Champs. L'idée est d'identifier précisément les besoins de nos usagers, que ce soit en termes d'accueil physique, téléphonique mais également pour les services numériques afin d'adapter le fonctionnement et l'organisation de notre collectivité et **répondre au mieux aux attentes de chacun**.

13 - LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS DE L'AGGLO



Depuis 2015, la Qualité de Vie au Travail (QVT) des agents est un des axes de développement de l'organisation de l'Agglo. L'idée est de continuer à développer une culture de travail commune autour des valeurs de l'Agglo, fédérer les équipes et offrir un environnement de travail permettant à chacun de s'épanouir, essentiel pour assurer un service public de qualité.

Depuis 2018, un éducateur sportif interne est venu soutenir la démarche pour diversifier les actions et sensibiliser les agents aux bienfaits de la QVT en termes de santé et de prévention.

C'est dans ce cadre qu'est organisée la Semaine Réflexe Prévention dont la troisième édition s'est déroulée en mars 2019. Au programme, des ateliers pour découvrir autrement la prévention autour de la sécurité au travail, de la santé, de l'ergonomie, des risques psychosociaux, de la sécurité routière sans oublier la qualité de vie au travail.

Cet investissement

pour l'amélioration de la qualité
de vie et des conditions de travail
s'est traduit par l'obtention du Prix
Territoria d'Or par la Direction
de la Logistique et des Moyens
Généraux pour le Travail en horaires
regroupés des agents de propreté
et d'hygiène reçu au Sénat
le 13 novembre 2019.

1539

382

agents

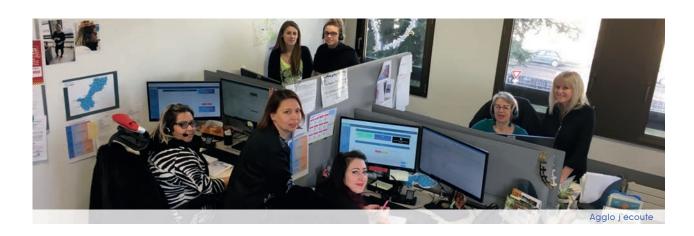
présences en atelier (131 de plus que l'édition précédente)

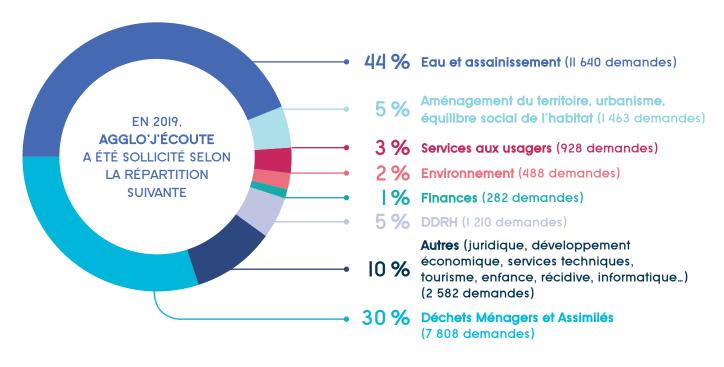
ateliers pédagogiques, de découverte, conférences, spectacles, exercices, sensibilisation... Le service « Agglo'j'écoute » a été mis en place le 19 septembre 2016. Il s'inscrit dans une démarche de proximité et de modernisation du service public.

Les habitants peuvent contacter ce service. du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30, pour demander des informations relatives aux compétences de l'Agglo (exemples : modalités d'accès à une déchèterie ou à une piscine). Il permet également de prendre un rendezvous pour l'enlèvement d'encombrants. C'est aussi une porte d'entrée pour découvrir les aides liées notamment à l'artisanat ou aux commerces.

Ce service permet aussi aux usagers de faire remonter des informations à la collectivité, notamment sur l'engorgement d'un réseau d'assainissement ou du dysfonctionnement d'un éclairage public sur une zone d'aménagement concerté (ZAC).

En 2019, le service a traité **27 123 demandes** contre 6 244 en 2018. Dans 97 % des cas, l'Agglo a répondu directement aux usagers. Dans les 3 % restants, les usagers ont été redirigés selon la nature des demandes, vers les communes de l'Agglo (compétences communales), les partenaires tels que Pastel, le Trésor Public ou encore les bailleurs.





05 - LE LAB'INNOVAGGLO

Créé en 2017, le Lab' est d'abord un lieu qui permet la déconnexion, la sortie du cadre, l'évasion, la réunion créative, les échanges.

La volonté est de créer **une dynamique** autour du déploiement du projet d'administration et **d'inclure** encore plus les agents dans la réalisation de leurs actions. **L'innovation collaborative** instaurée permet alors de développer un **processus gagnant-gagnant**: les agents sont plus impliqués et motivés, et la collectivité récolte les idées les plus pertinentes pour suggérer des changements.

Il répond à cinq objectifs majeurs :

- Donner du sens à l'action publique
- Impulser la transversalité et la cohésion entre les directions
- Être un outil visible mais pas futile
- Être au service des politiques publiques
- Proposer des temps de formations internes spécifiques aux agents



CHIFFRES CLÉS 2019



sessions



participants aux sessions



projets imaginés lors du challenge 2019



projet gagnant de 2018 réalisé (LSFluent)



projet gagnant de 2018 en cours de réalisation (Isle&Go)





Pour un territoire durable, l'aménagement du territoire se détermine dans le respect de la préservation de l'environnement. Pour ce faire, l'Agglo dispose des compétences dans l'élaboration des différents documents d'urbanisme qui fixent les grands axes en termes d'habitat, de déplacements, de développement économique ou encore de préservation d'espaces naturels et agricoles.

O - LA PLANIFICATION URBAINF

L'ÉLABORATION DU PLUI-HD DE L'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

Le conseil communautaire lors de sa séance du 23 septembre 2019 a validé l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat et Déplacements (PLUI-HD), et également le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet politique qui expose les intentions et les projets d'aménagement de l'Agglo pour les années à venir.

Le PLUI-HD est un document d'urbanisme commun à l'ensemble des communes de l'agglomération et permet de définir les possibilités et les conditions d'aménagement, de construction et d'utilisation de chaque parcelle du territoire.

02- LA STRATÉGIE HABITAT

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE À L'OPAH-RU DU CENTRE-VILLE DE SAINT-QUENTIN

L'étude réalisée en février 2019 vise à lutter contre la dégradation des logements en centre-ville, dans le parc locatif privé mais également à traiter les problématiques de la vacance et des mutations de biens. L'objectif étant d'engager la revitalisation du centre-ville de Saint-Quentin.

LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES EN MATIÈRE D'HABITAT

L'Agglomération est titulaire d'une délégation de compétence de la part de l'Etat en matière d'attribution des aides publiques en faveur du logement, dites «aides à la pierre», depuis le le janvier 2015. Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts ou d'aides, pour le parc public mais aussi le parc privé, en partenariat avec les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). En 2019, pour l'habitat privé, I 055 887 € ont été engagés au titre de l'Anah. Ces aides ont bénéficié à 256 propriétaires (251 propriétaires occupants, 5 propriétaires bailleurs). Ainsi, en 2019 le nombre de logements rénovés a été multiplié par 5 par rapport à 2018. En effet, ces aides ont connu un franc succès en 2019, et l'Agglomération du Saint-Quentinois a dû demander des crédits complémentaires afin de pouvoir honorer toutes les demandes déposées.

De plus, dans le cadre du programme « Habiter mieux de l'Anah », 242 logements ont bénéficié de subventions pour leurs travaux de rénovation énergétique (51 au titre de l'aide « Habiter Mieux Sérénité » et 191 au titre de l'aide « Habiter Mieux Agilité »). Ce programme a été une véritable réussite en 2019, en particulier pour la réalisation de travaux de remplacement du système de chauffage.

Dossiers Anah Habiter Mieux

242

logements ont bénéficié de subventions pour les travaux de rénovation énergétique dont **>**



Habiter Mieux « Sérénité »

5

(projet avec un gain énergétique de plus de 25%)

Habiter Mieux « Agilité »

191

(projet avec un poste de travaux : isolation des murs ou des combles ou remplacement du système de chauffage)

BONUS ÉNERGIE

Dans le cadre de sa compétence Habitat. l'Agglo prend activement part à la rénovation énergétique des logements anciens. Dans la continuité des objectifs de rénovation énergétique définis par l'Etat, visant à inciter les propriétaires à réaliser des travaux plus conséquents, l'Agglo a décidé à titre expérimental de modifier les critères d'attribution pour permettre de toucher un public plus large (fin de la prime forfaitaire de 500 € pour une aide communautaire pouvant aller jusqu'à 2 000 €).

48 437€ Montant des subventions engagées Hontant moyen Montant moyen Presque 3 fois plus de subventions de l'Agglo

BALADE THERMIQUE

En partenariat avec SOLIHA Aisne, réseau associatif national au service des personnes et de leur habitat, l'Agglo a lancé les **balades** thermiques publiques gratuites dans plusieurs communes de son territoire. À la fin de la balade thermique, le conseiller énergie propose un rendu et répond aux questions des participants sur la rénovation énergétique et les aides dont ils pouvaient bénéficier.



balades thermiques réalisées par Soliha Aisne en décembre 2019 (Clastres, Contescourt et Marcy)

personnes au total

Evolution par rapport à 2018

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) permet aux personnes ayant des difficultés particulières à accéder à un logement décent, de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture de l'eau, d'énergie et de service téléphonique.

En 2019, le montant participatif de l'Agglo pour le volet habitat du Fonds de Solidarité pour le Logement, a été de 36 670 €.

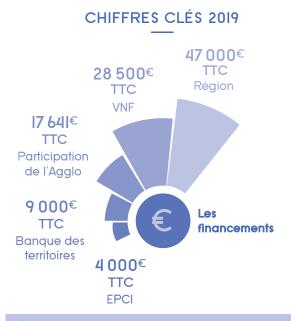




03 - L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES ÉTUDES SUR LE RENOUVEAU DU TOURISME FLUVIAL ET SUR LE CANAL DE SAINT-QUENTIN

Il s'agit d'une étude visant à identifier les opportunités de valorisation touristique des territoires traversés par le Canal de Saint-Quentin (d'une longueur de 92 km entre Chauny et Cambrai). ainsi que les possibilités d'aménagement du port de plaisance de Saint-Quentin. L'enjeu est de développer des activités de tourisme autour et sur le canal, comme la création de logements insolites à proximité ou la location de matériel de loisir nautique. Suite aux conclusions de l'étude sur le port de Saint-Quentin, des négociations sont en cours avec VNF pour mettre en place un partenariat visant à redynamiser ce site qui est une entrée de ville à proximité du centre-ville de Saint-Quentin. Cette position géographique stratégique permet au projet de s'inscrire dans le dispositif national « Action cœur de ville ».



Étude réalisée entre février et novembre 2019

Partenariat entre VNF et les 5 structures inter-communales (Agglo du Saint-Quentinois, Communauté d'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, la Communauté de communes de l'Est de la Somme et la Communauté de communes du Pays du Vermandois.)

L'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN

L'enjeu est d'engager la reconversion d'une ancienne friche industrielle située en cœur de ville et de redynamiser le quartier du Faubourg d'Isle.

En 2015, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du maréchal Juin à Saint-Quentin. Après les travaux de démolition qui ont pris fin en milieu d'année 2018, le début de l'année 2019 a marqué une nouvelle étape décisive dans l'avancement du projet : la signature de la concession d'aménagement avec la SEDA, aménageur local, qui devient le maître d'ouvrage des travaux et équipements publics ainsi que des biens immobiliers qu'il sera chargé de commercialiser.

6 millions € Budget prévisionnel

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour lutter contre le chômage et renforcer les offres de formations sur le territoire, l'Agglo participe au foisonnement des formations et impulse une dynamique dans l'enseignement supérieur saint-quentinois. L'objectif est de diversifier et de renforcer les formations de proximité pour répondre aux besoins des entreprises locales.





O - OUVERTURE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE COMPTABILITÉ, AVEC LE GRETA ET LE CNAM

L'objectif de la formation est de former des gestionnaires polyvalents répondant aux besoins des entreprises et plus particulièrement des PME. Il s'agit de leur transmettre les méthodes et un raisonnement économique étayé par les outils théoriques actuels dans les trois domaines essentiels au fonctionnement d'une entreprise : le juridique, l'économie de gestion et le management.

02- DÉLIBÉRATION DU SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (SLESR) PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRF

En mars 2019 le conseil communautaire a adopté le SLESR. Il s'agit d'un document cadre et stratégique qui vise à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche, un axe majeur du développement du territoire. Faire du territoire un pôle d'excellence, améliorer le niveau de formation et d'employabilité, et développer l'attractivité du territoire, tels sont les objectifs fixés afin de permettre aux entreprises locales de recruter les forces vives dont elles ont besoin.

13- JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS (JAE)

Trois temps forts ont marqué cette journée : ouverture de la JAE sur la place de l'Hôtel de ville avec le village associatif, un Color Fun Run au parc des Champs-Elysées. Et la clôture de la journée par une soirée en extérieur sur la place de l'Hôtel de ville.

CHIFFRES CLÉS 2019

> 800 <

Participants à la JAE en après-midi

Participants au Color Fun Run

> 100 <

Participants à la JAE en soirée

4500€ Montant

de la subvention accordée par l'Agglo



2254 étudiants 2% d'augmentation du nombre d'étudiants sur le territoire sur les 5 dernières années.

∠1% d'augmentation avec 90 nouveaux étudiants sur le territoire à la rentrée 2019-2020



LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

Depuis 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour les 39 communes de son territoire. L'objectif de l'Agglo à travers les documents réglementaires en construction tel que le Plan de Déplacements Urbains, est de proposer un maillage efficace et inclusif pour l'ensemble des habitants.

1 - LES TRANSPORTS URBAINS. LE RÉSEAU PASTEL

Le transport urbain de l'Agglo est délégué à TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, jusqu'en 2029. Le réseau de bus est plus connu sous le nom commercial « PASTEL ».

Celui-ci est composé de 6 lignes, dont une ligne chrono qui passe toutes les 12 minutes (Ligne I). L'année 2019 a été placée sous le signe de la transition énergétique, avec les essais en janvier. en avril-mai et en octobre par le délégataire de bus à motorisation moins polluante (électrique, GNV et hybride).







CHIFFRES CLÉS 2019



02- LE TRANSPORT À LA DEMANDE

(TAD), « DECLIC AGGLO » et « DECLIC PRO »

Le service « DECLIC AGGLO » de Transport à la Demande (TAD) est également porté par TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, dans le cadre de la délégation de service public.

Essentiellement consacré aux communes rurales, ce service permet de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Agglo aux horaires proposés par la centrale de réservations. Depuis 2018, le service fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique ou sur Internet. Deux arrêts supplémentaires ont été créés en 2019, pour mailler davantage le territoire : l'arrêt « Pôle communautaire de Clastres » et l'arrêt « Dallon » situé dans le hameau de Maison Rouge.

Le service « DECLIC PRO » dessert les zones d'activités économiques à l'intérieur du périmètre du réseau urbain et la gare SNCF, en dehors des heures d'ouverture du réseau, c'est-à-dire de 4h30 et 6h00 et de 20h00 à 2lh30. Ce service a été mis en œuvre afin de faciliter les déplacements des salariés.



248 550 km parcourus 16 510 voyages effectués

74 240 km parcourus
12 729 voyages effectués
Contribution financière versée au délégataire
pour Déclic Agglo 3|| 223.98€ TTC

16 **03**- LE TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE « ANDIGO »



Depuis le l^{er} septembre 2017, la société SYNERGIHP exploite le service de transport adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), dans le cadre d'une convention de délégation de service public, connue sous la marque commerciale « AndiGO ».

Ce service permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix.

En 2019, le service AndiGO a été marqué par l'**obtention du label « Handéo »** en juin, témoignant ainsi de la qualité de service rendu aux usagers. Le délégataire utilise notamment la géolocalisation de ses véhicules pour améliorer son offre de service. En 2019, le service continue sa montée en puissance, puisque les habitants de 36 des 39 communes de l'Agglo ont fait appel à ce service, contre seulement 15 en 2018. Cela représente 40 658 voyages qui ont été effectués sur l'année 2019.

CHIFFRES CLÉS 2019

230

nouveaux
clients, soit une
hausse de +19%

40 658
voyages ont été
réalisés, soit
une progression
de +15 %

Participation financière
de l'Agglo au délégataire





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Économique constitue la porte d'entrée du territoire pour les entreprises, les communes et les porteurs de projets de **développement ou d'implantation**. C'est aussi l'interlocuteur privilégié sur les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation, de recherche ou d'enseignement supérieur.

La mise en place d'une stratégie Robonumérique a permis de consolider cette position et de la décliner sous différentes filières d'excellence : Smart Industrie, Smart Agri, Smart Sport et Smart Commerce. L'ensemble de la direction est mobilisé au quotidien pour ces enjeux mais aussi pour mettre en action les dynamiques comme le lancement de l'incubateur Euratechnologies. Enfin, la direction assure un vrai rôle d'ambassadeur du territoire en France et à l'international.

O - DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES



UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La gestion des **7 parcs d'activités** de l'Agglomération permet de proposer **80 hectares disponibles en 2019 sur 2 zones « Parc des autoroutes » et « Le Royeux »** pour des activités économiques, industrielles, artisanales.

L'Agglo a pour vocation de favoriser l'essor d'activités en étant un territoire attractif pour la création ou l'implantation d'entreprises. Elle propose pour cela différentes solutions et accompagnements telles que des terrains viabilisés disponibles en parc d'activité, un incubateur des innovations sportives, une pépinière d'entreprises et un espace de co-working (**Espace Créatis**), un hôtel d'entreprises de la Siméa (le Sillage), des bâtiments clés en main à l'Amorce (les 3 cellules ont été occupées en 2019). Un quartier est classé en zone franche urbaine.

L'année 2019 a été marquée par un vif intérêt de promoteurs immobiliers qui sont venus renforcer l'offre actuelle présente sur le territoire avec la proposition de **programmes immobiliers** à vocation tertiaire (6 050 m²) et industrielle (3 000 m²).

A cela s'ajoutent de nombreuses études menées **par une douzaine d'entreprises locales et accompagnées par la DDE, dans le cadre de projets de construction** sur les zones d'activités représentant presque 300 000 m² de fonciers proposés. L'objectif étant de créer des emplois sur le moyen terme.

60% 89 créations des 89 nouveaux et reprises effectives dirigeants et 76% d'activités commerciales des créations pures ont bénéficié et de services d'un accompagnement spécifique (59 créations et 30 reprises) que ce soient dans la recherche sur son territoire dont de locaux, les aides 10 franchises financières ou dans ou enseignes les démarches nationales. administratives. **ACCOMPAGNER** LES ACTIVITÉS **COMMERCIALES** + de 94 porteurs de projets et investisseurs ont été + de 260 contacts

Depuis janvier 2019, les TPE peuvent ainsi bénéficier d'un abattement de 10 % de la taxe foncière qu'ils soient artisans ou commerçants.

En 2019, la DDE a renforcé l'accompagnement financier par le biais des dispositifs « CASQ ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » qui permettent l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € .

En 2019, ce sont ainsi **25 activités** qui ont pu en bénéficier représentant un **investissement de** l'ordre de 742 000 € de la part des artisans et **une subvention de la Communauté d'Agglomération de** 68 446

■ TERRITOIRES D'INDUSTRIE : LABELLISATION DE L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS

En 2019, **Territoire d'Industrie Saint-Quentinois. Tergnier** a été identifié par le Premier ministre comme l'un des 144 Territoires d'Industrie français. Cela regroupe l'Agglo du Saint-Quentinois, la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère, Est de la Somme et Haut de Somme.

rencontrés par le pôle commerce.

Certains ont déià créé

leur activité dont une dizaine déboucheront sur une ouverture en 2020.

L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, Etat, opérateurs...) et les acteurs industriels afin d'identifier et répondre aux besoins du territoire et de concentrer les moyens d'actions.



et rendez-vous

individuels.

102 - SOUTENIR L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

L'ESPACE CRÉATIS : LIEU D'HÉBERGEMENT POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES ET TECHNOLOGIQUES



Son objectif est de favoriser les échanges et permettre le lancement des activités d'entrepreneurs dans des conditions optimales. C'est le lieu idéal pour bénéficier d'un accompagnement et d'une émulation professionnelle. Les conditions financières très compétitives (loyer, charges, etc.) sont de nature à faciliter l'entreprenariat. Les jeunes entrepreneurs y cohabitent avec plusieurs structures l'antenne Euratechnologies, l'incubateur des innovations sportives, un Fablab, des studios de télévision et une crèche d'entreprises.

27 start-ups 3 batch incubées dans les domaines 7 entreprises d'Euratechnologies de l'industrie et robotique, IOT, ont été accueillis. Son applications, logiciels et Virtual reality sont désormais installées rôle est d'accompagner (9 immatriculations dont 5 sur le territoire au sein de l'espace Créatis avec l'installation récente les porteurs de projets de l'Agglomération, 4 créations de innovants, les start-ups et nouvelles entités,5 emplois créés). de la société entreprises du numérique TESSERACT. 15 d'entre elles (dont 3 abandons) depuis 2009 ont été accompagnées par la DDE.

UNE DYNAMIQUE BUSINESS SUR LE SITE CRÉATIS À DISPOSITION DES ENTREPRISES



ACCOMPAGNEMENT ET DOTATION FINANCIÈRE SUR L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS

Dans le cadre de l'accompagnement de projets innovants, en 2019, le challenge INNOSPRINT est mis en place via un partenariat avec l'association Faubourg du Numérique : 35 000 € de dotation allouée, 3 comités d'investissement tenus, 16 projets en lice.

03- PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

VALORISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

L'Agglo du Saint-Quentinois **poursuit activement** sa présence dans les salons de promotion et les grands rendez-vous internationaux incontournables.

En 2019, l'Agglo était présente en tant que visiteur sur le salon SEPEM, salon de l'agriculture, Mipim, SITL, Mipim, salon du Bourget, les Sommets du Digital, Vivatech... Mais aussi en tant qu'exposant sur le salon Global Industries, French Fab Tour, SIDO, SIMI, Entreprises et Territoires, France Attractive, Rev 3 days. Au total, ce sont **plus de 200 contacts** qui ont été noués lors des différents salons.

LE CLUB DES ENTREPRISES DE LA ROBONUMÉRIQUE

Animé initialement par Thierry Favrez, Directeur Général d'Apegelec Industrie et coanimé depuis 2019 par Denis SENNECHAEL, Président de Clarilog France, pour fédérer les acteurs économiques à s'équiper en solutions robotiques, le club compte 30 adhérents en 2019.

En 2019, **4 rendez-vous** ont réuni en moyenne plus de 60 professionnels autour des thématiques suivantes abordées par 36 intervenants : « développer mon entreprise : outils, process et expériences », « cybersécurité », « modernisation, transition numérique », « les outils virtuels au service de l'industrie (jumeau numérique, réalité virtuelle et augmentée) ».

LE PARTENARIAT NORD FRANCE INVEST (NFI)

Nord France Invest, association régie par la loi du ler juillet 1901, est mandatée par la Région et la CCI de Région Hauts-de-France pour contribuer à l'attractivité des Hauts-de-France. Elle attire, par ses actions de prospection et d'ingénierie à l'implantation, des investissements provenant de pays étrangers permettant la création d'entreprises, la reprise de sociétés pour lesquelles il y a un enjeu de pérennité, ou l'extension de sociétés à capitaux étrangers déjà implantées sur le territoire régional.

En 2019, cela représente **13 fiches projets** reçues, dont 1 projet d'implantation concrétisé et 2 visites du territoire.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

L'Agglo a participé à une délégation de décideurs publics et de chefs d'entreprise des Hauts-de-France au Nord du Portugal lors de la CCI International Portugal. Au programme, une rencontre avec les décideurs publics et les acteurs économiques du pays, des échanges sur les transformations, perspectives et grands projets des deux régions et développement des synergies et courants d'affaires.

En 2019, l'Agglo a accueilli le colloque ICCR 2019 « International Conférence on Cloud and Robotics » sur la convention d'affaires Robomeetings avec la présence de **plus de 10 chercheurs internationaux**.





04 - ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES FILIÈRES D'EXCELLENCE ROBONUMÉRIQUE





STRUCTURATION ET ANIMATION D'UNE FILIÈRE ROBONUMÉRIQUE AGRICOLE

L'Agglomération structure et anime **une filière Robonumérique agricole** afin de faire émerger un écosystème d'innovation robotique & IOT dans ce secteur. A ce titre, un certain nombre de start-ups sont accompagnées, suivies et mises en réseau avec l'écosystème local par Euratechnologies. De plus, la filière est valorisée lors de salons professionnels (Salon de l'Agriculture, Ferme3.0) et les acteurs agricoles sont présents sur les conventions d'affaires depuis 2017.

STRUCTURATION ET ANIMATION D'UN INCUBATEUR SPORT

Premier incubateur du sport au nord de Paris, il s'agit d'un lieu créé par l'Agglo du Saint-Quentinois et ses partenaires pour renforcer la culture de l'innovation dans le sport sur son territoire. Ce lieu a pour but de favoriser l'émergence de jeunes porteurs de projets et start-ups en lien avec le sport.

Ses principaux objectifs sont:



D'accompagner

le créateur d'entreprise
avec une offre « sur mesure »
adaptée aux besoins
des entrepreneurs ayant un
projet en lien avec le sport
et les nouvelles technologies



et à haute valeur ajoutée

De **développer** de nouveaux partenariats



De sédentariser

les créateurs d'entreprises
sur le territoire
Saint-Quentinois
et bénéficier de retombées
pour le territoire
création d'emplois
et projets innovants



De participer
au développement
d'une économie du sport
dans l'ensemble
de ses composantes,
renforcer la culture de
l'innovation dans le sport



De **proposer des solutions** à des problématiques rencontrées par le mouvement olympique et sportif picard.

L'incubateur sportif évolue vers le concept de **start-up studio**, **lancée en 2019**, qui vise à favoriser la transition numérique du monde sportif notamment en prévision des Jeux Olympiques 2024.

05 - LES GRANDS ÉVÈNEMENTS ORGANISÉES PAR LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LA TROISIÈME ÉDITION DE LA CONVENTION D'AFFAIRES « SMART INDUSTRY » LE 14 NOVEMBRE 2019

Ce sont 48 exposants, 25 intervenants, I conférence, 8 pitchs de professionnels, I0 parcours de visite et **750 participants**. Cet événement incontournable vise à favoriser les rencontres professionnelles et le développement de projets business pour les entreprises du territoire.





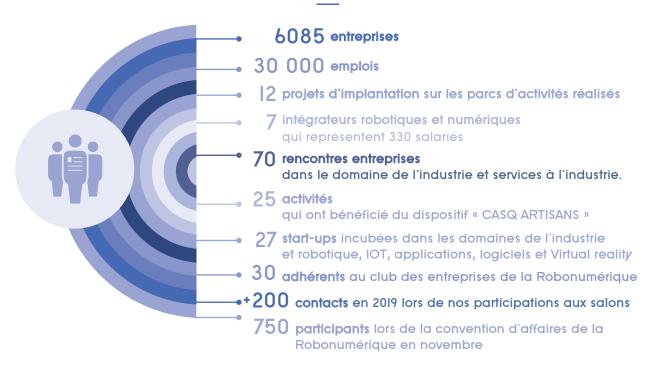
LES TROPHÉES DE LA ROBOTIQUE 6^{èME} ÉDITION. LES 6 ET 7 AVRIL 2019

Ce sont 65 équipes participantes, 2000 visiteurs avec de nombreuses animations autour de la robotique et du numérique et l'accueil de 450 scolaires sur les ateliers robotiques en partenariat avec l'Éducation Nationale.

OCLLOQUE CRÉATIS SPORT, LE 15 MAI 2019

Du fait de l'évolution de l'incubateur sport en start-up studio, un colloque a été organisé dans le cadre de l'arrivée de l'étape à Saint-Quentin des 4 jours de Dunkerque : « Sport & Blockchain, la révolution digitale » avec une conférence d'Alain Loret, Professeur des Universités et Doyen de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Rouen (80 personnes présentes).

CHIFFRES CLÉS 2019



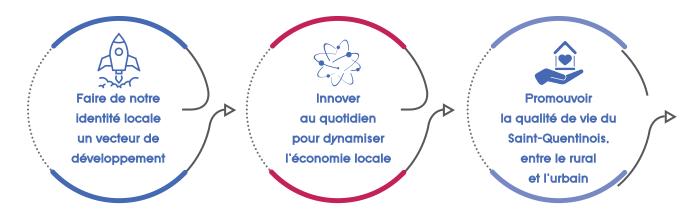


LE TERRITOIRE ET LA RURALITÉ

O - LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION À L'HORIZON 2030

Après le lancement de la concertation-consultation qui s'était déroulée de mars à octobre 2017 et les échanges avec les partenaires institutionnels qui ont eu lieu en 2018, l'Agglo a continué à travailler à l'élaboration de son projet en 2019 pour aboutir à la rédaction du Projet de territoire.

Les différentes phases d'analyse et de concertation sur le Projet de territoire ont permis de faire émerger 3 chantiers stratégiques pour le développement du territoire :



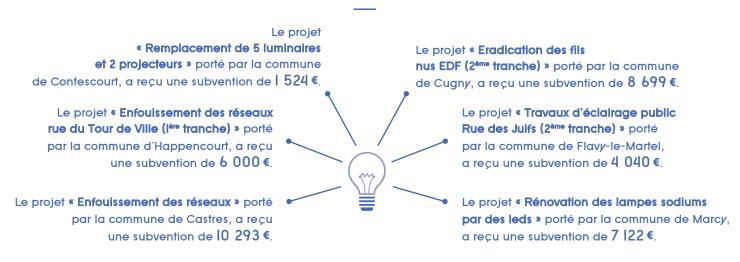
Ces trois axes ont été déclinés en projets stratégiques qui constitueront un socle de priorités permettant à l'Agglo de disposer d'un fil rouge dans le déploiement de ses politiques publiques.

02 - LE FONDS DE CONCOURS

En 2019, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a continué à soutenir les communes rurales de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours créé en 2017.

57 projets, réalisés sur 32 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours pour un montant total de subvention de 364 329 €.

CHIFFRES CLÉS 2019



03 - LES ATELIERS DE L'AGGLO

LES ATELIERS USAGERS AU SIÈGE DE L'AGGLO, À VICTOR HUGO

En 2019, **13 ateliers thématiques** ont été menés en direction des usagers au siège de l'Agglo, dans le cadre du programme « l'Agglo proche de vous ! ».

357 participants ont pu découvrir les politiques portées par l'Agglo grâce à ces ateliers qui se sont déroulés tout au long de l'année. Les thématiques abordées, telles que le développement durable ou la préservation de l'eau, ont permis de présenter l'ensemble des domaines d'actions de la collectivité. Au programme :



LES ATELIERS ITINÉRANTS DE L'AGGLO

Dans le cadre du programme « L'Agglo proche de vous ! », des ateliers itinérants ont été menés à destination des habitants des communes du territoire.

En 2019, 5 initiatives, soit 40 ateliers itinérants, ont permis d'aller à la rencontre **de 1 754 usagers** sur les 39 communes du territoire.

Mercredis 5 et 12 juin

Ateliers de fabrication d'abris à chauves-souris sur 8 communes pour accompagner la campagne de démoustication gérée par l'Agglo en créant des abris pour chauve-souris, prédateur naturel de ces insectes.

du l2 au 30 août ...

installation de structures gonflables dans 12 communes.

25 mai

Run Eco, en partenariat avec DECATHLON pour sensibiliser les usagers à la lutte contre le dépôt de déchets dans la nature avec l'organisation d'une course à pied pour ramasser des déchets au sein du Parc des autoroutes.

15 et 18 juillet

Ateliers sportifs développement

durable sur 8 communes. Les
enfants participant se sont vu proposer
des animations ludiques et sportives
afin de sensibiliser à la réduction des
déchets (notamment via le tri) et au
développement durable.

····· II et 18 décembre

Ateliers décorations de Noël sur 8 communes proposant la fabrication d'objets de décoration pour les fêtes de fin d'année, à base d'objets et de matériaux de récupération (sensibilisation à la récupération des déchets).









LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

O - UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR LES COLLECTES ÉCO-RESPONSABLES

Dans le cadre de son projet de développement durable, l'Agglo du Saint-Quentinois met en place chaque année, depuis 3 ans, des collectes éco-responsables à destination des habitants du territoire.

Ces collectes ont pour objectifs de sensibiliser les agents de la collectivité et les citoyens aux gestes éco-responsables, d'aider les associations et les usagers grâce à cette démarche éco-solidaire et de donner une seconde vie aux objets qui n'ont plus d'utilité dans le but de permettre la réduction des déchets via un circuit d'économie circulaire.

Les partenariats se font de préférence avec des associations locales comme G'Lespoir, Recycl'jouets, la Croix Rouge Française, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Les collectes de jouets se font aussi en partenariat avec Pastel (DSP transport public).

Le 12 mars 2019, l'Agglo du Saint-Quentinois a reçu le prix de l'Innovation lors de la cérémonie de remise des prix des Trophées Eco-Actions et du Concours des Outre-mer Durables par l'association des éco-maires à l'Assemblée Nationale. Les Trophées Eco-Actions consacrent les actions innovantes et exemplaires menées par les collectivités sur leur territoire en matière de développement durable et de protection de l'environnement.





CHIFFRES CLÉS 2019



8 000

jouets collectés et remis au chantier d'insertion Recycl'jouets



1000

paires de lunettes
collectées
et remises à l'association
saint-quentinoise
G l'espoir



300

objets de matériel de puériculture collectés et remis à la Croix Rouge Française

02 - LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En 2018, l'Agglo du Saint-Quentinois a délibéré en faveur du lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), valable pour une **durée de 6 ans**. Après la réalisation des diagnostics réglementaires, l'Agglo entame en 2019 l'élaboration de sa stratégie territoriale en concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire.



CONCERTATION DU GRAND PUBLIC

L'Agglo a souhaité inclure les habitants et les acteurs du territoire dans sa dynamique de lutte contre le changement climatique à l'aide d'une concertation participative qui s'est déroulée en ligne du 15 juillet au 30 août 2019

Les habitants étaient invités à consulter le diagnostic du PCAET et à partager leur expérience face au changement climatique à travers un questionnaire anonyme. En 2019, ce questionnaire aura permis à l'Agglo de consolider le diagnostic du territoire.

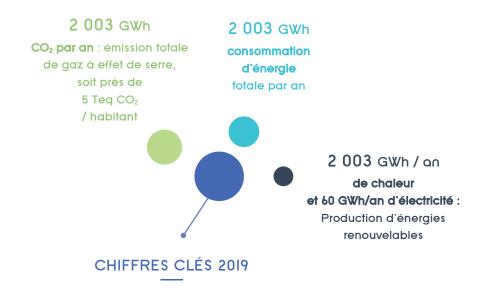
■ LA STRATÉGIE TERRITORIALE

En 2019, la stratégie territoriale du PCAET a été co-construite avec les élus communautaires et les acteurs socio-économiques du territoire. Plusieurs scénarii ont ainsi été élaborés et débattus pour dessiner les orientations principales et les grands axes stratégiques en matière de transition énergétique, écologique et d'adaptation au changement climatique.

La prochaine phase du PCAET est l'écriture du plan d'actions avec l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire.

■ LABELLISATION CIT'ERGIE

Afin d'affirmer son action en matière de transition énergétique et écologique, l'Agglo s'est engagée dans un audit de ses services, via le référentiel européen CIT'ERGIE et a intégré l'outil CLIMAGRI pour le volet agricole du PCAET. L'état des lieux étant réalisé, il s'agit désormais de construire le plan d'action avec l'ensemble des services qui ont participé à des ateliers collaboratifs afin de proposer des actions mesurables et réalisables.



03 - REV3 AU CŒUR DE L'AGGLO

En tant que territoire Robonumérique d'excellence et territoire positif pour la croissance verte, l'Agglo a été reconnue en octobre 2018 « Territoire Démonstrateur Rev3 ». L'Agglo bénéfice d'un espace d'échanges pour partager les bonnes pratiques, développer des conditions d'accélération de la montée en puissance et la valorisation des projets Rev3. Rev3 a pour objectif de revoir nos modèles de production et de consommation pour un monde plus durable.



■ APRÈS-MIDI COLLABORATIF REV3

Le 19 mars 2019. l'Agglo a souhaité aller plus loin et écrire avec les acteurs du territoire (habitants, entreprises, acteurs de l'enseignement et de la recherche, élus...) une nouvelle feuille de route dédiée à la Troisième révolution industrielle - Rev3. Ce sont plus de 60 acteurs du territoire de tous horizons répartis en 4 ateliers autour de thématiques porteuses de sens pour un avenir Rev3 : mobilité et énergie, habitat, emploi et formation, économie circulaire et économie sociale et solidaire.

■ COLLECTIF REV3

À la suite de cet après-midi collaboratif, la création d'un « collectif Rev3 » a été actée. Il regrouper a tous les acteurs socio-économiques volontaires et mobilisés sur le territoire et sera animé par l'Agglo. Une première réunion a eu lieu sur la thématique de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire en présence de la Région Hauts-de-France et de la structure régionale APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire).

04 - LE RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le **Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire** a été créé en mars 2017 dans le but d'accompagner les partenaires locaux dans le cadre de leur projet, d'animer le réseau à travers des comités de pilotage, des réunions techniques et de mettre en lumière les actions des partenaires via une campagne de communication régulière.

En 2018, cette action particulièrement innovante a été poursuivie et intégrée dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Agglo, ce qui lui a valu d'être récompensée d'une **Marianne d'or en juin 2018**.





Le réseau s'articule autour de 4 enjeux prioritaires



Sensibiliser
les acteurs locaux
et les foyers
au gaspillage
alimentaire



Développer
des partenariats
avec les acteurs
et les habitants



Mettre en place des actions concrètes



Réduire de 50% le gaspillage alimentaire

L'année 2019 a été marquée
par le lancement de deux grands
projets : le premier concerne l'ouverture
du frigo anti-gaspi et le second
correspond au lancement
du défi des familles
zéro Gaspi.







Le frigo anti-gaspi

Dans le cadre de sa lutte contre le gaspillage alimentaire, l'Agglo, en partenariat avec Clésence et l'Association Eco&Logique, a souhaité sensibiliser les habitants via la mise en place d'un frigo anti-gaspi à l'éco-conciergerie, tiers-lieu citoyen accueillant les habitants et les associations de quartiers autour des grandes thématiques du développement durable.

Le frigo anti-gaspi est un dispositif de partage et d'échanges où chacun peut déposer et/ou prendre des denrées alimentaires, selon ses besoins, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager le don, contribuer à la solidarité locale et favoriser les rencontres et échanges autour d'une démarche de développement durable.

21 900 personnes sensibilisées sur le territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois

46 partenaires / I plan de 21 actions / 5,5 tonnes de déchets évités

4 500 box anti-gaspi distribuées / 14 restaurateurs partenaires

Lancement du défi des familles zéro Gaspi

L'Agglo du Saint-Quentinois a lancé un appel à volontaires en juillet 2019 afin de suivre 15 familles volontaires (10 familles d'usagers et 5 familles d'agents) sur une période d'un an (d'octobre 2019 à octobre 2020) dans l'objectif de diminuer d'au moins 10 % leurs émissions de déchets, mais également d'être ambassadeurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une première rencontre a eu lieu en octobre 2019, afin de présenter le défi et d'avoir un premier temps d'échanges entre les familles.

Un questionnaire leur a été mis à disposition afin de mieux connaître leurs habitudes de consommation mais également leurs attentes (thématiques qu'elles souhaitent aborder / souhait de remise de matériel afin d'accompagner au mieux leur démarche de réduction des déchets : composteur, balance...).

Ce questionnaire a permis de mieux cibler les thèmes à aborder et d'impliquer davantage les familles.



LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'Agglo du Saint-Quentinois exerce la compétence collecte des déchets sur l'ensemble des 39 communes de son territoire. La compétence traitement est déléguée au syndicat départemental de traitement des déchets Valor'Aisne.

Le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) fait partie de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie. Il est constitué au total de 72 agents : un responsable du Pôle Déchets et Développement Durable, un chef de service DMA, 62 agents assurant la gestion technique de la collecte des déchets, un responsable du pôle Tri et Prévention Déchets encadrant une équipe de 4 animateurs du tri, I agent en charge de la livraison et la maintenance des bacs roulants et 2 agents chargés des missions administratives.

L'Agglo du Saint-Quentinois a pour objectifs de réduire les déchets destinés à l'enfouissement, de favoriser l'économie circulaire par le réemploi et la valorisation et d'améliorer les performances de tri. Pour cela, plusieurs actions sont mises en place :



L'aménagement d'une zone de réemploi à la déchèterie Ouest

permettant aux associations locales de donner une seconde vie aux objets (meubles, électroménagers, jouets, ...).



La mise en place du broyeur à végétaux

dans les communes volontaires afin de réduire les tonnages de végétaux et favoriser le zéro phyto.



La mise en place de composteurs collectifs

en pied d'immeubles pour réduire la part de biodéchets en enfouissement.



L'animation de plusieurs ateliers sur la prévention des déchets

afin d'accompagner
les usagers
vers la pratique
du zéro déchet.



Les suivis de collecte

(contrôle qualité du tri, suivi des bennes de collecte) et les enquêtes terrain

> (nouvelles dotations, problématiques liées au déchets, demandes AJE).

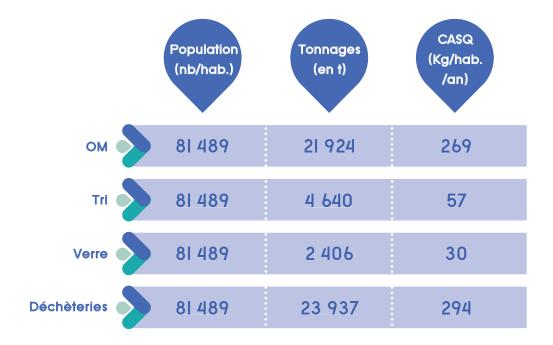


Les rencontres avec les usagers

afin d'apporter
une communication
personnalisée aux particuliers
ayant fait des erreurs de tri
(scotch rouge apposé sur bac
à ordures ménagères,
bac ou sac jaune) et rencontres
des professionnels désirant
être équipés
de bacs roulants.



O - COLLECTE SÉLECTIVE



Le ratio collecté par an et par habitant de l'Agglo (57 kg/hab/an) est supérieur à la moyenne nationale (47 kg/hab/an).

02- DÉCHETS MÉNAGERS

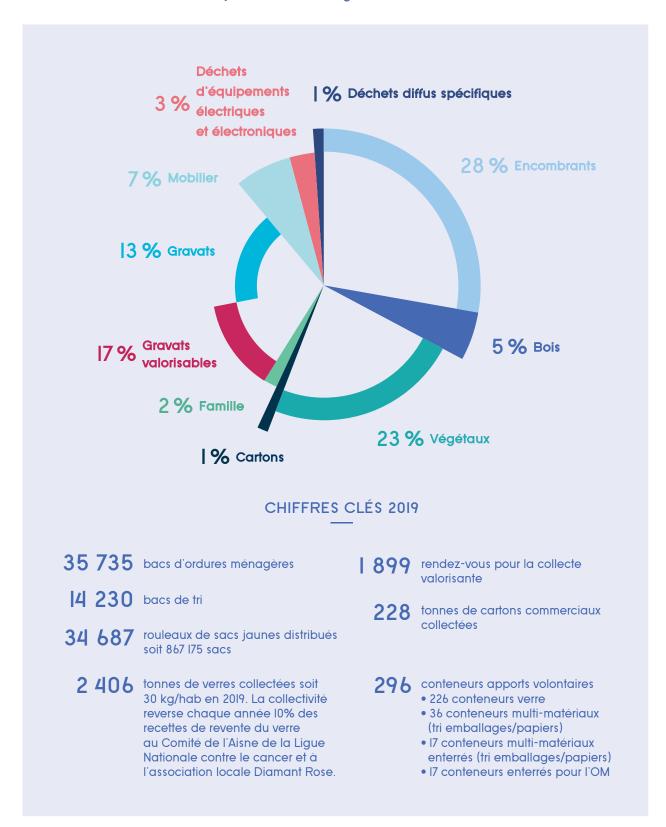
La moitié des déchets ménagers collectés est valorisée. La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation. Le traitement des gravats non valorisables est stable depuis plusieurs années et s'établit autour de 6%.



Évolution des différents modes de traitement

03-DÉCHETS COLLECTÉS

En 2019, 23 937 tonnes ont été collectées en déchèterie soit 294 kg/hab. La répartition des tonnages est la suivante :



04 - SENSIBILISATION DES USAGERS



551 foyers sensibilisés en 2019 dans le cadre des actions de communication de proximité en habitat collectif pour la mise en place du tri en porte à porte



513 composteurs

distribués aux habitants en 2019

Animations scolaires 10 classes ont été visitées soit 234 élèves sensibilisés

à Clastres

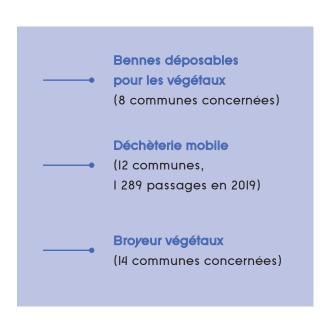
05-LES DÉCHÈTERIES

Romaine à Saint-Quentin

L'Agglo met à disposition de ses habitants 4 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire :

Déchèterie Nord CD 675 à Omissy a Gauchy Déchèterie Ouest Déchèterie de Clastres rue de la chaussée rue du château d'eau

PRESTATIONS EN COMMUNES



34



L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE NATUREL

L'Agglo du Saint-Quentinois assure la promotion et la découverte du patrimoine naturel du territoire en s'appuyant sur de nombreux sites remarquables comme la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle, les sources et la Vallée de la Somme, les sentiers de randonnée...



O - LE PARC D'ISLE, UN OASIS DE LOISIRS AU CŒUR DE LA RÉSERVE NATURELLE

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS D'ISLE

La réserve naturelle nationale des Marais d'Isle, véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables, est la seule réserve naturelle en milieu urbain en France. Dans le cadre de la **gestion de la Réserve**, 2019 marque la lère année de réalisation du plan de gestion décennal (2019-2028).

Il vise à l'amélioration de la fonctionnalité hydrologique du site, de l'état de conservation des habitats de certaines plantes aquatiques protégées), de la capacité d'accueil des habitats tourbeux ouverts, de l'état de conservation des boisements d'aulnes à cassis. Il permet également d'actualiser continuellement les connaissances des naturalistes et d'améliorer l'appropriation et l'intégration de la Réserve dans son territoire.

Cogérés depuis 2013 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, les marais d'Isle ont fait l'objet en 2019 de **divers travaux** définis dans le plan de gestion. Le **plan de renforcement de la Ciguë vireuse** (plante aquatique) a été poursuivi en 2019 avec succès par le Conservatoire Botanique National de Bailleul avec la réimplantation en juillet de 12 pieds. En 2019, on comptabilise 53 pieds fleuris.

■ LES VOCATIONS DU PARC

Au travers de sa réserve naturelle nationale, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de son nouveau parc animalier, le Parc d'Isle s'engage au quotidien en faveur de l'environnement.

Ses actions portent notamment sur :

La préservation des habitats de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle

La sensibilisation du public à la protection de l'environnement

La valorisation du patrimoine naturel local

La sauvegarde des oiseaux sauvages

La gestion écologique des espaces verts du Parc

Depuis sa création en 1970, son histoire rime avec protection de la nature. Son crédo ? La préservation des zones humides d'ici et d'ailleurs!



Rapport d'activité - Agglo du Saint-Quentinois - 2019



■ LE PARC ANIMALIER, UN PÔLE D'ATTRACTION INCONTOURNABLE DANS LA RÉGION

En 2019, les travaux d'extension du parc animalier se sont poursuivis. Au-delà du rôle de divertissement, le Parc d'Isle renforce encore ses engagements en matière de préservation de la biodiversité. Il guide de manière cohérente et naturelle toutes les activités d'un parc, qu'elles soient de **loisirs**, de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de conservation.

Les animaux accueillis (provenant de centres de captivité) seront les ambassadeurs de leurs congénères vivant en milieu naturel dans les zones humides... L'occasion de mettre un coup de projecteur sur la nécessité de préserver ces habitats naturels fragiles et trop souvent menacés dans le monde.





SENSIBILISER AU RESPECT ET À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'équipe pédagogique du Parc d'Isle entraîne les visiteurs bien au-delà de la contemplation en leur proposant de comprendre cette nature au fonctionnement si complexe. Les nombreuses animations mises en place s'adressent non seulement à un public familial ou d'initiés mais aussi aux scolaires de tous niveaux.

En 2019, près de 3 700 visiteurs ont ainsi pu percevoir la quiétude et l'ambiance si particulière des Marais d'Isle au fil de l'eau, grâce aux balades en bacôve (embarcation traditionnelle en bois). Les plus jeunes (6-14 ans) ont, quant à eux, plébiscité les anniversaires au Parc (580 participants) et l'activité soigneur d'un jour (108) comme moyen privilégié de découverte du site.



6 00
écoliers
ont découvert
les richesses naturelles
du Parc

UN OASIS DE LOISIRS

Le Parc d'Isle est un lieu idéal pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Le **Parcours acrobatique en hauteur**, ou accrobranche a ouvert ses portes en avril 2019 pour le plaisir des petits comme des grands. 8 parcours et IIO ateliers, accessibles dès 6 ans sont répartis sur près de 2 km. (Plus d'infos : isle-aventure.fr)

En 2019, le Parc d'Isle se veut toujours aussi festif, avec l'organisation de la **Soirée Blanche**, par exemple, où près de **300 participants**, tout de blanc vêtu, ont pu apprécier un cocktail dînatoire au crépuscule et profiter de concerts en plein air.

La Fête du Parc, rendez-vous très attendu du public, a accueilli plus de 10 200 visiteurs en 2019. Au-delà des traditionnels stands « découverte faune / flore », qui constituent l'élément de base de cet évènement, les Food trucks ont fait leur retour, de même que des spectacles de marionnettes et d'artistes de rue, de danseurs, de structures gonflables et d'accrobranche, sans oublier de nombreux concerts.

10

formes d'habitats naturels à forte valeur patrimoniale présents dans la réserve naturelle

+ I 700

espèces de plantes et d'animaux décrites et se développant aux Marais d'Isle

558

oiseaux ont été enregistrés au Centre de sauvegarde de la Faune sauvage



CHIFFRES CLÉS 2019

580

enfants ont été accueillis dans le cadre des anniversaires au Parc

108

soigneurs en herbe ont pris part à l'activité Soigneur d'un jour

517 000

promeneurs ont sillonné les allées du Parc d'Isle 3 700

personnes se sont baladées en bacôve dans les Marais d'Isle

12 - LA GESTION DES COURS D'EAU

Définis dans le plan de gestion quinquennal qui courrait jusqu'en 2018, des travaux d'entretien sont également entrepris dans le cadre de la gestion des cours d'eau (ou **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'Agglomération. Les embâcles et les arbres effondrés qui encombraient les cours d'eau ont été retirés. Des faucardages raisonnés ont été menés sur les cours d'eau les plus obstrués par les végétations aquatiques. La restauration de la continuité hydroécologique et la dynamique fluviale sont les socles de ces actions.

En 2018, il a été conclu un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'AMEVA de manière à construire le 3^{ième} **Plan de Gestion quinquennal des cours d'eau** (100 kms identifiés) de l'ensemble du territoire de la collectivité. En 2019, le bilan des actions menées précédemment ainsi que de l'état des cours d'eau d'un point de vue de leur hydromorphologie et de leur état écologique a été traité et permettra la programmation d'opérations d'entretien, et le cas échéant de restauration.

Ce Plan sera accompagné dans sa dernière phase de construction par une enquête publique dans le courant 2021 et sera encadré des autorisations environnementales rendues nécessairs au regard de la Loi sur l'Eau.



03 - LA DÉMOUSTICATION

Afin de protéger le bien-être des habitants, tout en préservant l'équilibre environnemental, des actions de démoustication sont entreprises afin de limiter la population de moustiques et tous les désagréments. Un traitement aérien avec un larvicide biologique a ainsi été effectué en 2019 à raison de 3 passages par hélicoptère sur certaines communes situées en fond de vallée de l'Agglo du Saint-Quentinois. 165 hectares des 2 500 de marais sont ainsi traités.

04 - LES SENTIERS DE RANDONNÉE

SUPPORTS DE LA BIODIVERSITÉ ET POINTS DE VUE PRIVILÉGIÉS SUR LES PAYSAGES

Sur le territoire de l'Agglo, plus de **170 kilomètres** de chemins, de promenades à pied, en VTT et en canoë permettent la découverte des paysages du Saint-Quentinois caractérisés par de vastes étendues de plaines ondulées.

CHIFFRES CLÉS 2019

I70 I6 2 2
km de sentiers de randonnée sentiers terrestres parcours nautiques sentiers botaniques

05 - DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Outre les équipes environnement chargées de la gestion des espaces naturels (réserve naturelle et ses abords, maillage des sentiers de randonnée) et des actions de sensibilisation et de valorisation pédagogique, l'équipe espaces verts intervient quotidiennement en régie pour l'entretien et la propreté des espaces verts communautaires en s'appuyant sur une dynamique de travaux d'entretien raisonnés en fonction de l'usage et de la localisation.

Au quotidien, les équipes de l'Agglo gèrent les accès, les clôtures et les créations sur le patrimoine de la collectivité, ainsi que les aires de jeux, tant sur les aspects de maintenance et de suivi que sur les projets d'extension.



06- LA BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT

La Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE) est composée de trois gardes champêtres qui interviennent sur les communes de l'Agglo. Les gardes champêtres sont des agents chargés de fonctions de police judiciaire et de la force publique, sous l'autorité conjointe du Maire de la commune et du Président de l'Agglo. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et infractions aux lois et règlements en matière de police rurale et environnementale.

L'intervention de la BIE permet de dresser un état des lieux des infractions. Le nettoyage et la remise en état des lieux revient par la suite aux communes. Les affaires relevant de la justice sont prises en charge par le parquet (rappels à la loi, procédures en correctionnelle...).



CHIFFRES CLÉS 2019 > INTERVENTIONS

- conflits de voisinage, vols, dégradations etc.
- lo2 localisations de dépôts sauvages, de décharges, de stockage etc.
- 83 la police de la route
- 6 la police de la pêche
- 42 lutte contre les infractions à l'urbanisme
- 41 la police des chiens dangereux et des animaux en divagation
- 30 la police de la santé publique et police sanitaire départementale

- 22 contre le braconnage et la protection animale
- 21 la police de l'eau, les pollutions et la protection du milieu aquatique
- nuisances sonores (aboiement, fêtes, travaux)
 - 7 la police de la chasse
 - 3 la police des bois et forêts
 - 2 la police du domaine public fluvial
 - la police des campagnes
 - atteinte à la réserve naturelle



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération du Saint-Quentinois est compétente en eau, assainissement eaux usées, assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales en milieu urbain.

Ces compétences sont exercées en régie directe ou par le biais de contrats de concession. Dans un contexte réglementaire en constante évolution, l'objectif de l'Agglo est d'avoir une eau potable de qualité et de traiter les eaux usées selon les normes européennes avant rejet au milieu naturel.

1 - EAU POTABLE

Les enjeux en matière d'eau potable sont inhérents à la préservation de la ressource en eau, à la qualité de l'eau distribuée et à la maîtrise des volumes transités par les réseaux d'eau potable.

Ainsi, en 2019, sur l'ensemble du territoire plus de 4,9 millions de m³ ont été prélevés dans la nappe phréatique. Les rendements du réseau de distribution correspondant à la part du volume d'eau prélevé qui a été consommée par les usagers et mesurée par leurs compteurs varient de 70% à 99 % en fonction des territoires. Ils atteignent tous les rendements cibles issus de la règlementation avec une moyenne de 78%.

En ce qui concerne le contrôle de la **qualité de l'eau : plus de 200** prélèvements ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé Picardie (ARS) en 2019.

CHIFFRES CLÉS 2019

Patrimoine à exploiter

17

forages

25

réservoirs

500

kms de réseau

31 741

3 829 457 M³

abonnés

mesurés aux compteurs

17

forages

25

réservoirs

500

kms de réseau

800

fuites d'eau réparées

2 000 compteurs remplacés

400

kms de recherche de fuites

5,4

kms de réseaux renouvelés

361

branchements réalisés ou remis à neuf

Les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

Travaux de requalification du réseau d'eau potable dans différents secteurs (rues de Guise, Richepin, Faucons, Dunant, de Lyon, raquettes Godin à Saint Quentin, rue Planchon à Rouvroy, rue du Tour de Ville à Clastres, rues Dalongeville et du Roi à Fonsomme, rues Barbusse, Bizet, Balzac, et Cachin à Gauchy, rue de Saint Quentin à Morcourt et rue Leclere à Montescourt-Lizerolles,

Fin de la rénovation des cuves et des canalisations du réservoir sur tour « Choquart » (2 000 m³ d'eau stockés),

> Remplacement de 2 vannes structurantes au pied des réservoirs situés rue Delmotte à Saint-Quentin (travaux effectués par la régie),

Mise en place de la télégestion à Montescourt Lizerolles (forage / réservoir village),

Elaboration d'un Plan d'Ultime Secours en Eau,

Etude visant à moderniser la supervision et à mettre en place une Hypervision.

Au total, 3 700 000 € ont été investis sur les ouvrages.



02 - ASSAINISSEMENT

La collecte et le transport des eaux usées aboutissent à sept stations d'épuration situées sur les communes de Clastres, Dury, Gauchy, Jussy, Marcy, Saint-Simon et Seraucourt-le-Grand. Les communes d'Aubigny-aux-Kaisnes et de Villers-Saint-Christophe ne disposent pas quant à elles de réseaux d'assainissement.

Trois systèmes d'assainissement mis en œuvre par l'Agglo du Saint-Quentinois ont été déclarés conformes par les services de l'Etat.

2019 n'a pas fait l'objet d'épisodes pluvieux à l'origine d'inondations.

Le schéma directeur des eaux pluviales a rendu ses premières conclusions dont les principales sont l'aménagement d'une nouvelle entrée à la station de traitement des eaux urbaines à Gauchy, le traitement du fossé des Allemagnes, le traitement sur le Marais Chantraine des eaux pluviales issues de la Ville de Saint-Quentin, la pose d'un nouveau collecteur boulevards Schweitzer et Jean Bouin ainsi qu'un dispositif de rétention des eaux pluviales rue Kennedy.

La mise en œuvre de ces aménagements permettra de garantir la conformité règlementaire de l'Agglo du Saint-Quentinois, de réduire les risques d'inondation et d'améliorer significativement la qualité de la Somme.



ZOM PROJETS 2019

En 2019, les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées : ___

Le service public d'assainissement comptabilise 31 501 clients pour un volume d'assiette de 3 755 190 m³.

CHIFFRES CLÉS 2019

L'Agglo gère 687 km de réseau d'assainissement (487 km pour les eaux usées et 230 km pour les eaux pluviales) et 155 stations de relèvement. Ces infrastructures nécessitent des trayaux constants d'entretien.

- Fin des travaux de desserte des usagers sur la Commune de Fonsomme
- Fin des travaux de renouvellement du réseau eaux usées rues Tixier, Jeu de Battoir et Marécat à Omissy,
- Fin des travaux de renouvellement des réseaux rue des Lieutenants Lecomte Larmuzeaux à Saint-Simon,
- Fin des travaux de renouvellement du réseau rue Planchon à Rouvroy,
- Fin des travaux de renouvellement du réseau rue Parmentier à Saint-Quentin,
- Fin des travaux de renouvellement du réseau rue de Lyon à Saint-Quentin,
- Fin des travaux de renouvellement du réseau rue Henri Dunant à Saint-Quentin,
- Fin de la construction du bassin de dépollution des eaux pluviales de la Zone d'Activités
 Economiques de Rouvroy Morcourt,
- Fin du renouvellement des réseaux électriques à la station de traitement à Gauchy,
- Poursuite du schéma directeur des eaux pluviales,
- Début des travaux de mise en place de traitement
 H2S sur les postes de relevage

Au total, **4,4 Millions d'euros ont** été investis sur les ouvrages.

4 989 II2 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Gauchy

222 646 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Jussy

76 318 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Seraucourt le Grand

24 693 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Saint-Simon

40 051 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Dury

17 746 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Clastres

II 147 M³

d'eaux usées traités à la station d'épuration de Marcy

338 425 м³

de déversements par temps de pluie issus du réseau du système d'assainissement de St Quentin-Gauchy

I 05I TONNES

de boues valorisées en agriculture et l 193 tonnes valorisées en compostage (exprimé en matière sèche)





Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois (OTC) est chargé d'accueillir, promouvoir et fournir des informations touristiques. Il multiplie les projets de conception, de commercialisation, de développement de produits touristiques ainsi que d'ingénierie et d'accompagnement de projets. Il mène aussi des missions d'animation, de promotion du réseau de professionnels sur la destination touristique et de classement des meublés de tourisme en étoiles selon le référentiel national, sur la destination du Saint-Quentinois.

En 2019, l'OTC s'est défini trois enjeux généraux :



Assurer un service de qualité



Mettre les Pros et les clients au cœur de ses projets et actions



Contribuer

au développement

économique de la destination

En 2019, l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois est devenu un ambassadeur Haut & Fort de la région Hauts-de-France.

O - UNE FRÉQUENTATION EN LÉGÈRE HAUSSE

Avec une augmentation du nombre de touristes de 2%, l'année 2019 a été marquée par la présence de 165 000 visiteurs sur le territoire.



Top 3 des visiteurs français Hauts-de-France. Ile-de-France. Grand Est.



Top 3 des visiteurs étrangers Royaume-Uni, Belgique, Etats-Unis.



Pics de fréquentation juillet, août et septembre.



Taux de satisfaction 89%



367 groupes accueillis (dont 6 groupes venant de Chine)

02 - UN OFFICE DE TOURISME APPORTEUR D'AFFAIRES POUR LE TERRITOIRE

L'OTC au travers de son activité a apporté 541 000 € de chiffre d'affaires à ses prestataires (hébergeurs, restaurateurs, musées, prestataires d'activités...) en 2019, en diminution par rapport à 2018 (dû au contexte politique et social national).

Chacun a participé à la réalisation de ce chiffre d'affaires, qu'il s'agisse des groupes (236 000 €). de la clientèle individuelle (204 000 €) ou du tourisme d'affaires (les congrès et séminaires ont généré 33 000 € de chiffre d'affaires). La boutique de l'OTC a été source de recettes puisque 68 000 € de produits ont été vendus.

En 2019, l'OTC a offert ses compétences et est devenu le prestataire régulier de grandes entreprises du territoire, tels que l'ASMA, Ondulys, la SNCF, l'Etat (DRAC) ou encore l'ESAT.

03 - QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2019

ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS INSOLITES

City & Run: sightrunning dans la ville.

Seconde édition du grand week-end festif et immersif: 48 heures dans les Années 20.

Poursuite des randonnées sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle collaboration avec les OT de Tournai, des Portes du Hainaut, du Cambrésis et du Vermandois ainsi que de l'association Saint-Jacques en Boulangrie

Organisations de deux sorties en autobus à l'Abbaye de Vaucelles.



SORTIE DU GUIDE DU PARTENARIAT

Ce guide est un des outils de base de la relation entre l'Office de Tourisme et les professionnels touristiques saint-quentinois. Il présente l'équipe, les missions, les services ainsi que les packs de services, gratuits et payants.

■ SORTIE DU LIVRET KEEP CALM & SPEAK TOURIST

Les visiteurs étrangers sont à la recherche d'un accueil personnalisé et d'un service de qualité durant leur séjour en France et sur la destination Saint-Quentinoise. Aussi, pour répondre précisément à leurs attentes, les comprendre et adapter les comportements, l'OTC a conçu un guide pratique : Keep Calm & Speak Tourist. Ce dernier a pour objectif de permettre aux professionnels du tourisme et des loisirs ainsi qu'aux commerçants du Saint-Quentinois, de cerner les comportements et attentes de la clientèle internationale. Il regroupe des informations clés sur les touristes de huit nationalités fréquentant le territoire ainsi que des notions linguistiques, qui permettront de les accueillir au mieux.





■ LE DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme et des Congrès a accompagné 10 porteurs de projets touristiques (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités...).

En collaboration avec la Ville et l'entreprise Freedom Escape, un escape game a été créé au Musée des Beaux-Arts Antoine Lécu*y*er.

ANIMATION DU RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR LA DESTINATION

L'Office de Tourisme poursuit ses actions en faveur d'une relation de proximité et de confiance avec ses partenaires : newsletters, visites VIP, ateliers de formation...

Création d'un # du réseau :

#imposetonstylesaintquentinois qui identifie toutes les actions et initiatives menées avec les socio-professionnels partenaires de l'Office de Tourisme.

ACCUEIL DE LA CONFÉRENCE DU DOCTEUR RODET AUTOUR DU TOURISME DU MIEUX-ÊTRE

La conférence du Dr Philippe Rodet « Agir pour le bien-être de nos visiteurs et de nos habitants » a été coorganisée par la Mission Attractivité des Hauts de France et l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. Elle s'inscrit dans une nouvelle démarche régionale : « le tourisme de bien-être ».

Elle a regroupé plus d'une centaine de personnes. Une programmation de rendezvous Bien-Être en découlera en 2020.

L'OTC, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

L'OTC organise, accueille et accompagne la presse écrite, web et télévisée notamment par le biais de reportages web avec des blogueurs et journalistes de presse, d'articles print, d'interviews radios régionales, de reportages TV, des accueils pour des éditeurs de guides touristiques, l'accueil d'éductours et la participation à 4 salons du tourisme.





L'IMPLICATION DES USAGERS

En 2016, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a proposé la formation d'un Conseil de Développement, dans le but de développer la démocratie participative et d'inclure davantage les habitants dans la réflexion sur les politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire.

Installé en juin 2016, le Conseil de Développement (CoDev) est composé de 47 membres bénévoles issus de la société civile qui sont amenés à s'exprimer sur différents thèmes. En tant qu'instance indépendante, il constitue une force de proposition essentielle pour les élus de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en proposant un regard différent sur les projets portés par la collectivité.

Les contributions du CoDev nourrissent la stratégie de développement et de valorisation du territoire. Les recherches réalisées, les échanges d'expériences, et les entretiens menés avec les partenaires, les élus et les services permettent au Conseil de Développement de formaliser des avis sur des thématiques diverses. Leurs contributions ont permis, en 2019, de faire émerger des projets dans les domaines de l'attractivité des entreprises, pour créer de la croissance et de l'emploi, mais aussi sur la thématique des déplacements doux, pour favoriser la mobilité de tous, sur l'aménagement harmonieux de l'espace ou sur l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des habitants du territoire.



En matière de développement durable et de santé, le CoDev a permis, l'implantation d'un composteur en habitat collectif à Saint-Quentin au quartier de Remicourt en octobre 2019. Il a également mené une réflexion sur la récupération des eaux de pluies, la récupération de mégots de cigarettes (filtres usagés) afin de les recycler et la création d'une ressourcerie pour éviter la production de déchets. Le CoDev a été consulté dans le cadre du Plan Climat Air Energie et Territoire, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il a également participé à la réalisation d'une étude de marché sur les habitudes de consommations et la réalisation d'un recensement des producteurs du territoire.

En matière d'attractivité et de cadre de vie, le CoDev a travaillé sur la mise en place d'un « Festival des bistrots » qui devrait voir le jour en 2021.

En matière de développement économique et d'emploi, le CoDev a **réfléchi sur les nouvelles formes de travail,** la transition professionnelle.

En matière d'aménagement du territoire, le CoDev a travaillé sur les déplacements interterritoriaux.



LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2019, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a poursuivi son implication dans le cadre du Contrat de Ville aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de la Ville de Saint-Quentin.



Le développement de l'activité économique et de l'emploi



La cohésion sociale



Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Le Contrat de Ville signé pour la période 2015-2020 repose sur 3 piliers

Le Contrat de Ville est mis en œuvre sur des territoires dits « en fragilité »



4 quartiers prioritaires
de la ville
de Saint-Quentin :
les quartiers Europe, Neuville,
Faubourg d'Isle et Vermandois



2 territoires de veille : Saint-Jean/Billon Artois-Champagne et Saint-Martin



Quartier Neuville



Quartier Vermandois







Quartier Faubourg d'Isle

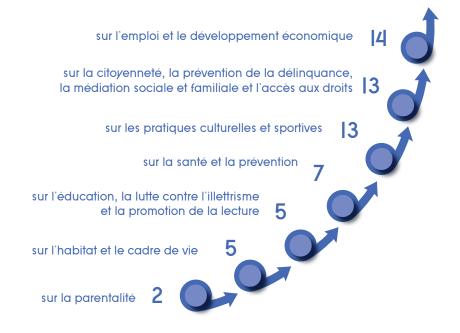
- LES PROJETS SOUTENUS

En 2019, 59 projets (soit 131 actions) portés par des associations et les services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus pour un montant total de subventions de 771 634 € (Etat, Région Hauts-de-France, Agglo et Ville de Saint-Quentin).

LES PROJETS FINANCÉS EN 2019

L'Agglo a accompagné 32 de ces projets pour un montant de **subventions de 234 585 €**. Ces projets participent à la réalisation des objectifs de la collectivité, en termes de prévention et de lutte contre l'illettrisme, de développement économique, d'amélioration du cadre de vie, de prévention de la délinquance, ou du développement de la parentalité.

Le soutien financier de la collectivité à ces projets locaux lui permet de s'engager en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de soutenir le développement d'actions éducatives, artistiques, sportives et culturelles. Ces projets renforcent la proximité entre les habitants et sont un moyen de sensibiliser la population à des thématiques diverses, telle que la lutte contre les comportements addictifs (drogues, tabacs, alcool, écrans...) ou la prévention et la sensibilisation à l'hygiène de vie et à l'hygiène alimentaire.







DOMAINES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Prévention et lutte contre l'illettrisme



- **Proposer** des actions permettant de réduire les écarts de réussite scolaire.
- Prévenir le décrochage scolaire.
- Favoriser une orientation des jeunes vers les filières porteuses en termes d'emploi.

Objectifs de l'Agglo

Emploi et développement économique



- Favoriser le retour à l'emploi des publics les plus éloignés de l'emploi.
- Renforcer l'information sur le terrain.
- Lever les freins identifiés d'accès à l'emploi permettant ainsi de corriger les inégalités face au marché du travail.



Habitat, cadre de vie



- Sensibiliser à la propreté de l'environnement et améliorer le cadre de vie en associant les habitants.
- Développer des actions éducatives.

Citoyenneté - prévention de la délinquance médiation sociale et accès aux droits



- Favoriser les relations intergénérationnelles ainsi que les dispositifs promouvant les valeurs de la République et le bien-vivre ensemble.
- Renforcer l'engagement des jeunes.
- Améliorer les relations entre les habitants et les institutions.
- **Développer** les initiatives qui permettent de lutter contre les incivilités ou le sentiment d'insécurité.

Pratiques culturelles et sportives



- Favoriser l'accès de tous à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles et valoriser les productions des habitants.
- Favoriser les animations sportives de proximité.
- **Développer** les initiatives concernant le travail de mémoire et l'histoire des quartiers.

Développer les actions posant un cadre d'écoute parents et professionnels et/ou valorisant les compétences des parents.

Parentalité



Développer les actions innovantes en matière de garde d'enfants.

Favoriser les échanges de pratiques de professionnels pour améliorer la continuité des parcours de familles.

Santé, prévention



Développer les initiatives de prévention et de sensibilisation (hygiène corporelle, hygiène de vie, hygiène alimentaire).

Améliorer l'accès aux soins.

Lutter contre les comportements addictifs (drogues, alcool, tabac, « écrans »_).

Au titre de la Politique de la Ville, l'association Eco-et-logique, l'association Multicité, l'association Centre social Saint-Martin et la Ville de Saint-Quentin ont été subventionnées à hauteur de 71 815 € pour sensibiliser la population aux enjeux du développement durable et aux gestes quotidiens qui permettent de respecter l'environnement.

Les actions proposées par ces partenaires ont permis de sensibiliser I 305 personnes au développement durable. Par le biais d'ateliers, les participants ont pu découvrir la saisonnalité des produits et son intérêt aussi bien écologique qu'économique, apprendre à fabriquer et utiliser des produits respectueux de l'environnement, cultiver les produits qu'ils cuisinent, découvrir des gestes quotidiens pour réaliser des économies d'énergies.

La Politique de la Ville a ainsi permis à la population d'acquérir des connaissances et des gestes qui leur permettront au quotidien d'appréhender le développement durable simplement et efficacement.



SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE







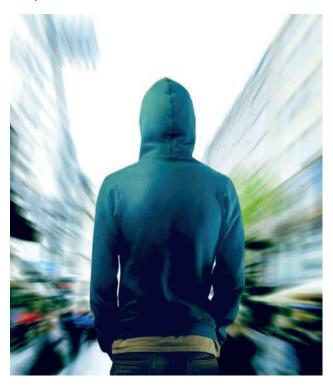
02 - LA MISSION PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET DES RADICALISATIONS

La prévention de la récidive et des radicalisations ne relève pas de la seule action du Ministère de la Justice. Les forces de sécurité, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, du logement, de la santé et le tissu associatif jouent un rôle essentiel dans la réinsertion et l'évolution des personnes condamnées vers une vie plus en harmonie et respectueuse des règles communes.

Xavier BERTRAND, Président de l'Agglo du Saint-Quentinois (de 2017 à 2020), ainsi que le Ministère de la Justice, ont décidé de mettre en place un dispositif d'Accompagnement Individualisé Renforcé (AIR) visant à réduire certains des facteurs de risques de récidive.

Un agent chargé de prévention est ainsi mobilisé sur ce dispositif et propose une prise en charge globale et un accompagnement physique des bénéficiaires. Il a pour mission le suivi renforcé et la réintégration sociale et professionnelle des majeurs ayant été condamnés par une juridiction de jugement. Une assistante prévention de la récidive est chargée des placements de Travaux d'Intérêt Général (TIG) sur l'Agglomération du Saint-Quentinois ainsi que de la gestion administrative du dispositif.

Ce dispositif traduit la coopération entre l'Agglo du Saint-Quentinois, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Aisne, et le Parquet de Saint-Quentin qui, tout en maintenant leur autonomie et leurs missions respectives, acceptent de mettre en commun leurs actions en vue de réaliser leur objectif : la prévention de la récidive.



CHIFFRES CLÉS 2019

15 personnes entrées au cours de l'année 2019

3 sorties du dispositif au cours de l'année 2019 pour manquements ou inconduite (l'entrée sur le dispositif ayant pu s'effectuer sur l'année n-1)

personnes sorties du dispositif car fin de suivi, et ce au cours de l'année 2019. Elles sont en sorties positives : objectifs remplis et absence de récidive (l'entrée sur le dispositif ayant pu s'effectuer sur l'année n-l)

Sur l'année 2019, nous ne comptons aucune personne ayant récidivé.

96 TIG sur l'année 2019 pour 5 094 heures réalisées

TIG

AIR



L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglo gère l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

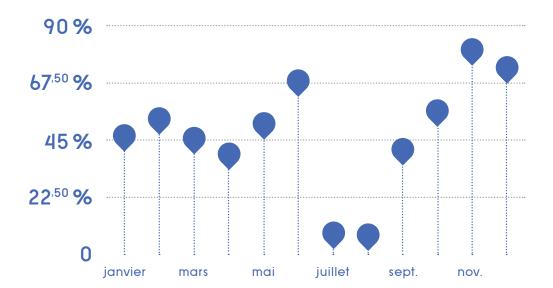
L'aire d'accueil de l'Agglo du Saint-Quentinois a été ouverte en 2004 conformément aux prescriptions du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental.

Située rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Saint-Quentin, l'aire d'accueil est ouverte à la communauté des gens du voyage Il mois de l'année sur un site aménagé de 16 emplacements pouvant accueillir chacun 3 caravanes.

La durée maximale du stationnement d'une famille sur l'aire est de trois mois renouvelables une fois, hors situations exceptionnelles (scolarisation assidue des enfants, problèmes de santé, activité professionnelle salariée, formation professionnelle). Chaque emplacement est pourvu en eau, en assainissement et en électricité.



CHIFFRES CLÉS 2019



Taux d'occupation mensuels



LES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES





LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LA PETITE ENFANCE

L'Agglomération du Saint-Quentinois vise à favoriser l'accès des usagers à des activités culturelles et de loisirs à destination du jeune public, au travers de ses accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires mais également par le biais de son école de musique et de danse, ouverte au pôle communautaire de Clastres. Elle a également pour objectif de soutenir les jeunes ménages, en leur proposant un mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans dans ses deux structures multi-accueil les Trot'Tinous et A Petits Pas, ou en les accompagnant dans leurs recherches de solutions de garde grâce au Relais d'Assistants Maternels (RAM) Pamanou. En 2019, l'Agglo a renouvelé pour 4 ans, en partenariat avec la CAF de l'Aisne, le Contrat Enfance Jeunesse existant sur les communes du territoire de l'ancienne C32S, marquant ainsi son engagement envers les politiques à destination des jeunes publics en territoire rural.

O - PETITE ENFANCE

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Des places de type crèche mais aussi de type haltegarderie sont ouvertes au sein de 2 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) déclarés d'intérêt communautaire (agréés par la Protection Maternelle et Infantile), aux enfants de 2 mois à 4 ans pour la crèche A petits Pas (Aubigny-aux-Kaisnes) et jusque 6 ans pour les Trot'Tinous (Clastres).

En 2019, 70 familles ont pu bénéficier d'un accueil pour leurs enfants au sein de la crèche des Trot'Tinous et 40 au sein de la crèche A Petits Pas. Le taux d'occupation des 2 structures est en augmentation et se situe à 76%.



L'année 2019 a été marquée par :



Le réaménagement des espaces pour les Trot'tinous permettant ainsi de créer une

salle de motricité et un bureau d'accueil pour les familles.



L'installation d'un
nouveau plan de change
aux Trot'tinous

(celui d'A Petits Pas sera changé en 2020).



L'obtention du label « crèche AVIP »

permettant d'accueillir des enfants dont les parents sont en recherche d'emploi et ont des difficultés pour faire garder leur enfant. Plusieurs projets initiés en 2018 ont été poursuivis et développés comme l'entrée de la culture sous toutes ses formes dans les structures (Spectacle ZIKATIO proposé par la MCL de Gauchy, ateliers d'éveil musical chaque semaine par les professeurs de l'école de musique), le développement de la communication avec les enfants préverbaux par la formation de toute l'équipe à la communication gestuelle, la formation d'un agent à la langue des signes française permettant de communiquer avec des usagers sourds ou malentendants. Les parents sont impliqués dans les structures par l'organisation d'une réunion de rentrée et la mise en place chaque mois d'ateliers parents enfants mais aussi par les ateliers d'aide à la parentalité notamment dans le cadre de la semaine « antigaspi ».

CHIFFRES CLÉS 2019



En 2019, **114** enfants ont été accueillis au sein des 2 structures, lieux de découverte et d'apprentissage. Les 102 familles concernées ont pu participer aux différents temps forts tels que la kermesse, le spectacle de Noël interactif et les ateliers parents-enfants mensuels.



■ LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM constitue un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistants maternels. Le début de l'année 2019 a été marqué par un changement du lieu d'accueil pour les ateliers plus sécurisé et plus adapté. Durant l'année, des ateliers en direction des enfants et des assistants maternels ont été proposés : motricité, activités manuelles, lecture, jeux, des ateliers bébés signe mais également des ateliers parents/enfants pendant les vacances scolaires. Les assistants maternels ont pu participer à des temps de travail permettant ainsi de rompre leur isolement et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles au quotidien.





CHIFFRES CLÉS 2019



soit en moyenne 13 participants par atelier. Il a aussi accueilli 251 personnes (lors d'accueil physique et téléphonique) pour échanger à propos de la relation entre le parent employeur et l'assistant maternel, et plus précisément autour du contrat de travail.

02- JEUNESSE

Les ALSH ont été ouverts pendant les petites vacances scolaires à Jussy (vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint) pour les enfants de 6 à 12 ans, et durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon pour les enfants de 3 à 12 ans.

285 enfants ont ainsi été accueillis pendant la période estivale et 88 enfants pendant les périodes de petites vacances.

Durant ces semaines de détente, les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités, extérieures (jeux sportifs, jeux coopératifs, découverte du patrimoine local, randonnées, ...) ou intérieures (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...). Ils ont également pu profiter de différentes sorties (cinéma, piscine, patinoire, équitation, canoë, Parc d'Isle, visite du centre Nausicaa...).

CHIFFRES CLÉS 2019



En 2019, **371 enfants**ont participé aux multiples
activités proposées
par les Accueils de Loisirs
Sans Hébergement
de l'Agglo.

soit 30 inscriptions de plus qu'en 2018. Encadrés par 2 animateurs et 1 directeur pendant les petites vacances et 3 directeurs et 23 animateurs pendant la période estivale, ces 371 enfants ont ainsi pu passer d'agréables vacances dans un cadre sécurisé et convivial.

03- CULTURE

L'Ecole de musique, grâce à ses 7 professeurs, propose l'enseignement de neuf disciplines musicales : la guitare classique, la guitare musique actuelle, le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant. Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'atelier d'éveil ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège). 129 élèves ont suivi les enseignements musicaux en 2019.

A l'école de danse, une professeure diplômée d'état assure les **cours de modern jazz** pour 6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus). 36 élèves ont pu bénéficier de cet enseignement.

Par ailleurs, en 2019, une séance de musique est dispensée chaque semaine par les professeurs de musique dans les 2 EAJE. L'école a de nouveau participé aux rencontres chorégraphiques de Saint-Quentin et au Téléthon.

Point d'orgue de l'année, les 36 jeunes danseurs et les 129 élèves musiciens ont pu présenter leur travail de l'année lors du gala annuel de danse organisé à Montescourt-Lizerolles et des auditions de musique classique et de musiques actuelles.





LES STRUCTURES DE SPORT ET DE LOISIRS

O - LES COSEC

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire de **5 complexes omnisports évolutifs couverts** (COSEC): LP Ameublement à Omissy, Paul Eluard à Gauchy, Anne Frank à Harly, Gabriel Hanotaux et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin. Chacun d'entre eux comprend un espace couvert (gymnase) et un espace extérieur, proposant des équipements pour la pratique de différents sports collectifs et de l'athlétisme. L'Agglo dispose également d'un **terrain de tennis couvert**, situé à Montescourt-Lizerolles.

Elle assure la gestion de ces sites et se charge d'organiser et contrôler la maintenance, l'hygiène et la sécurité, d'organiser la planification de l'utilisation, d'anticiper et d'identifier les besoins en renouvellement d'équipements. Cela implique de mettre à disposition les équipements sportifs aux établissements scolaires et aux associations sportives dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sportive des communes.

Afin d'améliorer la sécurité de ces équipements sportifs communautaires, l'Agglo a comme projet à court terme d'équiper ses COSEC d'un système de contrôle d'accès. Cette modernisation viendrait ainsi en complément des travaux de rénovation et de mise en conformité réalisés entre 2015 et 2018 et des travaux d'amélioration du patrimoine sportif réalisés en 2019, comme les **remplacements de l'aire de réception du mur d'escalade du gymnase Gabriel Hanotaux, des deux buts de Hand-Ball extérieurs du complexe Pierre de la Ramée, des deux panneaux de basket du gymnase Anne Frank.**

41 structures

différentes accueillies dont 30 associations sportives, 7 établissements scolaires du l^{er} et 2nd degré, 2 écoles, I centre social, I administration d'Etat.



2 manifestations d'ampleur exceptionnelles ont été organisées :

La manifestation Kid's Athlé organisée le samedi 9 février 2019 par le Stade Saint-Quentinois, qui a réuni près de 200 enfants. Le 9^{ème} Run and Bike organisée les 24 et 25 novembre 2019 par le Pastel

Triathlon et qui a réuni près de 260 concurrents.

Ces différentes mises à disposition, régulières et ponctuelles, ont représenté un volume total d'occupation sur l'année de II 377 heures pour les COSEC et près de I 000 heures pour le terrain de tennis couvert de Montescourt-Lizerolles.



02 - LES PISCINES

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire des trois équipements aquatiques du territoire dont deux sont directement gérés par ses services : les piscines de Gauchy et Jean-Bouin (fermée fin 2018 pour une importante opération de rénovation-extension). La BUL, quant à elle, est gérée en Délégation de service public).

La complémentarité des trois établissements et la diversité de leurs activités permettent de proposer aux habitants du territoire une large gamme d'offres (apprentissage de la natation, pratique sportive associative ou libre, loisirs et animations aquatiques, détente, bien-être, animation aquatique enfance/jeunesse à destination des familles).

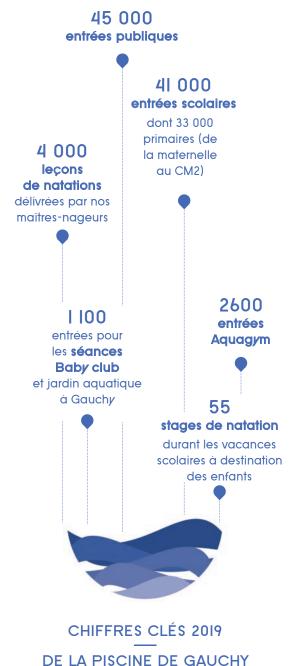
APPRENTISSAGE DU SAVOIR-NAGER

Le savoir-nager est une compétence obligatoire du socle commun de l'Education Nationale. L'organisation de cycles d'apprentissage de la natation pendant le temps scolaire se fait au sein des piscines communautaires.

La population scolaire du territoire de l'Agglo représente environ 10 000 écoliers et collégiens à accueillir, auxquels il faut ajouter les accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires. Aussi, les piscines communautaires accueillent les enfants, dès leur plus jeune âge (3 mois) dans le cadre des bébés-nageurs jusqu'au savoir-nager, dans le cadre d'un parcours du nageur adapté à toutes les étapes du développement psychomoteur en milieu aquatique.

Une offre de stages d'apprentissage accéléré de la natation pendant les petites vacances scolaires a été développée en 2019.







LE PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA PISCINE JEAN BOUIN

La piscine Jean Bouin a fermé ses portes fin 2018 pour de vastes travaux de rénovation et d'extension. Un nouvel équipement innovant, avec une réouverture prévue début 2021, pourra ainsi être mis au service d'un projet d'établissement axé sur l'apprentissage de la natation, le développement de la pratique sportive de la natation, le sport-santé et l'accueil des usagers porteurs de handicap :

- Couverture et chauffe du bassin extérieur de 25xl5 m permettant l'utilisation toute l'année de 2 bassins sportifs et d'un bassin ludique et l'augmentation du public scolaire accueilli pour l'apprentissage de la natation et du public pour la pratique de la nage libre,
 - Création de vestiaires collectifs à destination des établissements scolaires, ALSH, IME, associations et extension des zones dédiées au personnel,
 - Modification des profondeurs du bassin sportif et développement d'activités de sport (équipement pour la pratique du water-polo) et de bien-être, bassins homologués FFN
 Gradins de 100 places
- Accessibilité de l'équipement aux personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap

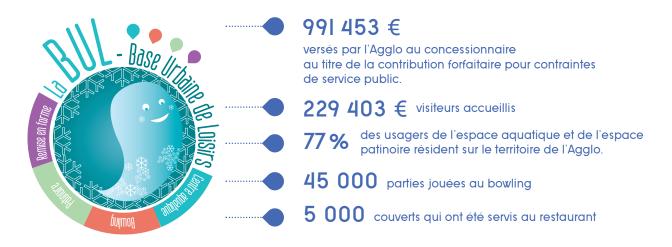
Le montant des travaux s'élève à 8,8 millions € HT. Le Conseil Régional des Hauts-de-France subventionne l'opération à hauteur de l million €, l'Etat (DSIL) à hauteur de 191 904 €, le Conseil Départemental à hauteur de 155 351 € et un dossier de demande de subvention pour un montant de 800 000 € est en cours auprès du Centre National du Sport.



03 - LA BUL

La Base Urbaine de Loisirs (BUL), équipement appartenant à l'Agglo du Saint-Quentinois et géré en concession de service public, constitue **un équipement de sport et loisirs structurant et attractif pour le territoire**. Elle regroupe un ensemble d'équipements complémentaires pour le sport, les loisirs, la remise en forme, la détente et la restauration. Elle comprend un espace aquatique (6 bassins), un espace fitness, un espace bien-être et balnéo, une patinoire (d'une surface de I 400 m² disposant d'une école de glace), un bowling de I2 pistes, un restaurant et un espace pour l'organisation de séminaires et évènements divers.

Des évènements tels que les soirées Aquagym, Aqua Noël, le karting sur glace sont programmés.





14 - LE PÔLE MÉCANIQUE DE LA CLEF DES CHAMPS

Implanté sur un site de plus de 200 hectares, le Pôle Mécanique de la Clef des Champs bénéficie d'une situation géographique favorable à son développement et abrite des infrastructures proposant une offre de service diversifiée.

LE CIRCUIT DE VITESSE

Homologué depuis 2016 par la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), le circuit de vitesse, long de 2 700 mètres, propose 3 configurations aux tracés variés. Le point fort de l'équipement réside dans la sécurité qu'il apporte aux pilotes (dégagements, bacs à graviers, véhicule incendie, ambulance armée de pompiers, Centre Médical, safetycar). L'Agglo a engagé la démarche de ré-homologation du circuit de vitesse, prévue en 2020, qui s'est concrétisée par une pré-visite d'homologation réalisée par la Commission Nationale d'Examen des Circuits de Vitesse (CNECV) en septembre 2019.

LA PISTE D'ESSAIS INDUSTRIELS ET D'ACCÉLÉRATION

D'une longueur de l 650 mètres et d'une largeur de l2 mètres, ouverte toute l'année, elle accueille des courses de dragster (3 manches du circuit européen Superpro et du challenge européen Junior Dragster en 2019), des essais industriels et scientifiques pour la mise au point ou des tests de véhicules ou de produits d'équipementier automobile ou de développement de systèmes radar pour véhicules autonomes, des formations liées à la sécurité routière ainsi que des courses d'accélération

■ LE CIRCUIT DE MOTO-CROSS

Homologué par la FFM, d'une surface de 6 ha, il est géré par l'association MX PARK. Il comprend une **école de pilotage de moto-cross**, l'accueil d'**écoles de pilotages extérieures**, des **épreuves de moto-cross et d'endurance** inscrites au calendrier FFM, de l'**activité Quad** et des démonstrations de véhicules tout-terrain.

■ LA ZONE ÉVÉNEMENTIELLE

La superficie de l'équipement et les nombreuses pistes béton héritées de la fonction première du site comme base militaire, permettent également l'**organisation de grands rassemblements** comme le VW Days, seconde plus grosse concentration européenne de véhicules Volkswagen ou encore le Honda Euro Meet et tout autre évènement privé.

Le Pôle mécanique articule sa stratégie autour de trois objectifs qui sont la sécurité pour tous et avant tout (acquisition d'un véhicule d'incendie et de secours et d'une ambulance, mise en place d'un plan de secours et d'un axe rouge sur le site), le développement de l'activité économique par une diversification de l'offre de service et l'intégration du site dans son environnement (Création de la Commission Consultative Environnement Sécurité et Tranquillité Publiques, contrôle acoustique permanent, développement d'activités non motorisées à impact environnemental positif).









ZOM

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Afin d'améliorer
l'accueil des organisateurs
et des pilotes et en prévision
de la procédure de renouvellement,
en 2020, de l'homologation de la piste
de vitesse auprès de la CNECV, l'Agglomération
du Saint-Quentinois a lancé un programme
d'aménagements, démarré en septembre 2018
et terminé en septembre 2019.

Les travaux ont représenté un coût total de 3,2 millions € et ont pris en compte :

- L'aménagement de la zone d'accueil.
- L'aménagement du paddock pilotes.
- La création de nouveaux bâtiments sanitaires pilotes, sanitaires publics, salle de briefing, infirmerie et garage,
- La requalification de la rue du Vieux Marlis (accès au circuit).

La mise à disposition des infrastructures à la clientèle a démarré le 13 septembre et l'inauguration du site a eu lieu le 14 octobre 2019.

7 352 pilotes accueillis sur le circuit de vitesse (dont 8% de femmes), pour certains venant de Belgique, d'Angleterre et des Pays-Bas.

243.5 jours de location. dont 181 journées sur le circuit de vitesse





O - LES PRINCIPALES TENDANCES EN 2019

L'excédent 2019 est de 722 000 €. La baisse de l'excédent entre 2018 et 2019 s'explique par des investissements importants en 2019 (21,3 millions d'euros de dépenses opérationnelles), qui étaient d'ores et déjà soutenus en 2018 (18,7 millions d'euros). Le résultat de clôture en section de fonctionnement s'élève à 2,336 millions d'euros, démontrant ainsi les capacités financières de la collectivité à investir. Il convient de préciser que l'amortissement a fortement augmenté permettant un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

La capacité d'autofinancement a diminué (6,7 millions d'euros en 2019 contre 8,1 millions en 2018) tout en permettant la poursuite de la politique de désendettement de la collectivité.

Le budget principal 2020 de l'Agglomération du Saint-Quentinois s'établit à 104,5 millions d'euros (comprenant la reprise des résultats effectués lors de la décision modification du 23 juin 2020).

02 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de gestion augmentent de 2,7 % par rapport à 2018. De plus, la collectivité a subi une réduction des dotations de l'Etat de 1,5 % : la dotation globale de fonctionnement a ainsi diminué de 123 000 € entre 2018 et 2019.

Les produits de la fiscalité directe augmentent de 1 %. Cette augmentation n'est pas due à une augmentation des taux mais à une augmentation légale des bases. Les bases évoluent par le biais de l'application du coefficient forfaitaire mais également par l'évolution de la base physique de la fiscalité.

Les taux votés sont les suivants :



Le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 9,39 %



Les taux
des taxes foncières
ont été harmonisés

avec un lissage sur 3 ans (2,57 % pour les propriétés bâties et 3,78 % pour les propriétés non bâties)



Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

a également été harmonisé, avec un taux cible de 14,17 %.

03 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2019, les dépenses de gestion s'établissent à 62,3 millions d'euros soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2018.

Les dépenses de fonctionnement connaissent des évolutions contrastées suivant leurs natures. On constate une diminution de 0,4 % des frais de personnel, une diminution de 1,2 % des charges de gestion générale et une augmentation de 11,3 % des autres charges de gestion courante, par exemple : les contributions à Valor'Aisne ou au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

04 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2019, les dépenses d'investissement s'établissent à 21,3 millions d'euros sur le Budget principal.

Les dépenses d'investissement ont fortement augmenté entre 2018 et 2019 (+ 13,9 %). Ces dépenses avaient augmenté de 23,5 % entre 2017 et 2018. Cette évolution montre la volonté de l'Agglomération d'investir sur son territoire.

Les opérations concernent le Parc animalier de l'Agglo du Saint-Quentinois, les travaux pour la rénovation de la piscine Jean Bouin, les travaux de voirie, les travaux d'aménagement dans les zones (ZAE Parc des autoroutes / La Vallée / Bois de la Choque, ZE Rouvroy / Morcourt ou encore ZAE Clef des Champs), etc.

Les dépenses d'investissement du budget principal sont couvertes partiellement par le financement propre disponible, issu de la capacité d'autofinancement (CAF) de 6,7 millions d'euros et pour le solde par les subventions d'investissement et autres recettes d'investissement.

05 - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

Le montant de l'épargne brut passe de 8,1 millions d'euros soit un taux de 11,70 % en 2018 à 6,7 millions d'euros soit un taux de 9,53 % en 2019.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Le capital restant dû de la dette du budget principal de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois au 31 décembre 2019 s'élève à 34 millions d'euros. Le taux moyen est de 2,48 % et la durée de vie résiduelle est de II ans et 7 mois.

· ·	Dépenses 2019	:
Compétence	ar compétence (en €)	Pourcentage
Aménagement du territoire et Habitat	5 583 825,32	6%
Déchets ————	18 735 376,82	19 %
Développement économique	14 604 901,02	14 %
Environnement	13 103 834,17	13 %
Politique de la ville	1 913 152,14	2%
Service aux usagers	33 460 289,56	33%
Transport	13 469 894,73	13 %
Total général ·····	100 871 273,76	100%

Moyenne

En K€	2018	2019	Evolution 2018/2019	annuelle 2018/2019
Produit de la fiscalité directe	31 568 €	31 868 €	I,0 %	31 718 €
Compensations fiscales	4 259 €	4 401 €	3,3 %	4 330 €
Versement transport	3 558 €	3 966 €	II,5 %	3 762 €
ТЕОМ	II 579 €	II 766 €	1,6 %	II 673 €
Reversement attribution compensation négative	158 €	157 €	-0,6 %	158 €
Dotation globale fonctionnement	8 033 €	7 909 €	-I,5 %	7 971 €
Autres recettes	9 266 €	10 203 €	10,1 %	9 735 €
Recettes de gestion	68 421 €	70 270 €	2,7 %	69 346 €
Frais de personnel	21 604 €	2l 502 €	-0,5 %	2l 553 €
Charge de gestion générale	7 784 €	7 689 €	-l,2 %	7 737 €
Contributions et subvention de fonctionnement	16 979 €	18 909 €	11,4 %	17 944 €
Reversement de fiscalité	4 084 €	I4 597 €	3,6 %	4 34 €
Autres dépenses	0 €	0 €	0 %	0 €
Dépenses de gestion	60 451 €	62 697 €	3,7 %	61 574 €
Excédent brut de fonctionnement	7 970 €	7 573 €	-5 %	7 772 €
Produits financiers	0 €	0 €	0 %	0 €
Intérêts de la dette	774 €	816 €	5,4 %	795 €
Résultat financier	-774 €	-816 €	5,4 %	-795 €
Produits exceptionnels	985 €	784 €	-20,4 %	885 €
dont cessions	18 €	712 €	3855,6%	365 €
Charges exceptionnelles	59 €	770 €	1205,1%	415 €
Résultat exceptionnel	926 €	I4 €	-98,5 %	470 €
Capacité d'autofinancement	8 22 €	6 771 €	-16,6 %	7 447 €
Recettes définitives d'investissement -	2 380 €	1586 €	-33,4 %	1983€
Dotations et participations	2 599 €	4 341 €	67 %	3 470 €
Autres ·····	45 €	60 €	33,3 %	53 €
Financement propre disponible	13 146 €	12 758 €	-3 %	12 952 €
Subventions d'équipement versées	1390€	2 002 €	44 %	1696€
Dépenses d'équipement	17 409 €	19 356 €	II,2 %	I8 383 €
Autres dépenses d'investissement	0 €	45 €		23 €
Besoin en financement avant dette	5 653 €	8 645 €	52,9 %	7 49 €
Remboursement de la dette	4 373 €	5 032 €	15,1 %	4 703 €
Besoin de financement total	10 026 €	13 677 €	36,4 %	II 852 €
Emprunts souscrits	0 €	I5 083 €		7 542 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	I4 855 €	9 424 €	-36,6 %	12 140 €
Résultat de clôture N-I	-4 293 €	-10 108 €	135,5 %	-7 201 €
Résultat de clôture au 31/12	536 €	722 €	34,7 %	629 €





l'Agglo proche de vous!

Agglo du Saint-Quentinois 58 Boulevard Victor Hugo BP 80352 02108 Saint-Quentin CEDEX agglo-saintquentinois.fr

Agglo j'écoute : 03.23.06.30.06





